

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2025**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 36

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	16
3.2. BILAN FINANCIER	29
3.3. PERSPECTIVES	34
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	43
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	45
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	51
6. PROGRAMME 125: CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	55
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	60
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	61
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	73
7. PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	75
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	77
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	79
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	80
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	92
8. PROGRAMME 127: RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	93
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	95
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	97

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	97
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	110
9.	PROGRAMME 128: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	111
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	113
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	115
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	115
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	123

NOTE EXPLICATIVE

Le Projet de Performance Annuel (PPA) est consacré par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, en ses articles 15 et 16.

Il s'agit d'une annexe au projet de loi de finances initiale qui développe par programme, les objectifs poursuivis et les résultats attendus, mesurés au moyen d'indicateurs d'activités et de résultats.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparaît plus que jamais incontournable et le Projet de Performance Annuel en est l'outil privilégié en matière budgétaire. Il s'agit d'un véritable engagement des responsables de programmes, devant la Représentation Nationale sur l'utilisation des ressources publiques mises à leur disposition.

Le Projet de Performance Annuel (PPA) du Ministère des Travaux Publics est articulé autour des différentes actions que le département ministériel entreprend dans la perspective : **(i)** de doter le Cameroun des infrastructures routières viables, vecteur d'une croissance soutenue et durable et, **(ii)** d'assurer, dans le développement des autres infrastructures, une cohérence et une cohabitation judicieuses.

Il se décline ainsi qu'il suit :

- la présentation des priorités nationales ;
- la présentation du domaine d'intervention du Ministère des Travaux Publics ;
- les performances antérieures ainsi que le bilan à mi-parcours 2024 ;
- les projets routiers majeurs envisagés au cours de la période 2025-2027 ;
- le contenu et les indicateurs de chacun des programmes.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la SND30, l'objectif majeur des politiques publiques pour l'exercice 2025, défini par la Circulaire Présidentielle n°001 du 23 octobre 2024, porte sur le renforcement de la dynamique de croissance économique, ainsi que son caractère inclusif, afin de favoriser la transformation industrielle de notre tissu productif et une amélioration des conditions de vie des populations.

Dans la mouvance de la transformation structurelle, les infrastructures et notamment routières s'illustrent comme l'un des principaux leviers de sa concrétisation. En effet, la réalisation des infrastructures favorise un dynamisme soutenu de la branche du BTP ; elle favorise également le développement des services de transport ainsi que le resserrement de certains coûts des facteurs qui obèrent la compétitivité des entreprises et l'attractivité de l'économie.

Le Ministère des Travaux Publics entend ainsi prioritairement renforcer en 2025 sa contribution à la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel de la Nation, sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui constitue la seconde phase de la Vision 2035. De manière spécifique, un accent sera mis sur :

- le parachèvement de la mise en service des Grands Projets de Première Génération restants, ainsi que la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes ;
- la poursuite de la mise en service des projets du volet routier du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT) ;
- l'accélération de la préparation des Grands Projets de Deuxième Génération en privilégiant les financements innovants, au regard de la faiblesse actuelle de l'espace budgétaire ;
- l'accélération de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, à travers la poursuite du transfert des compétences et des ressources aux Communes et aux Régions ;
- le développement des infrastructures de transport et le désenclavement des bassins de productions industrielle, agropastorale et des sites touristiques afin de favoriser la production à proximité et ses vertus pour l'emploi ;
- l'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise par le biais de la réduction des coûts des facteurs de production (transport, énergie, etc.) ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'import-substitution, par la contribution à la mise en œuvre du plan de soutien à la production et la transformation des principaux produits d'importation, dans le cadre du programme de connectivité par la route et en accompagnement des priorités de développement agropastorales, industrielles et des services ;
- la poursuite du Plan Présidentiel de Reconstruction des régions impactées par les crises, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ;
- l'entretien et la maintenance permanente du réseau routier existant avec le recours aux technologies innovantes ;
- l'amélioration de la gouvernance administrative et financière dans la gestion des projets afin de mieux assumer son rôle d'Ingénieur de l'Etat pour garantir la qualité et la cohérence dans la réalisation des infrastructures dans le pays ;
- la poursuite de la promotion de l'utilisation des techniques et technologies innovants ainsi que l'utilisation des matériaux respectueux de l'environnement dans la sous-secteur

routes, afin de contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de lutte contre le changement climatique contenu dans le Plan National d'Adaptations au Changement Climatique (PNACC).

Sur la période 2020-2030, l'objectif à terme est de faire passer la densité du réseau bitumé pour **1 000** habitants de **0,32** en **2020** à **0,48** en **2030**, à travers la construction de **6000** km de routes bitumées, la réhabilitation de **3000** km de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier. Bien plus, l'implémentation de la stratégie d'entretien durable des routes en terre donnera à garantir la circulabilité en toute saison.

Les axes prioritaires d'interventions ci-dessus énumérés visent notamment :

- la mise en exploitation des premières phases des autoroutes déjà livrées et la mise en route du Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi. On assistera également à la finalisation de la structuration des travaux des phases suivantes desdites autoroutes ;

- l'aménagement des chaînons nationaux des corridors sous-régionaux, permettant de favoriser l'intégration régionale, la libre circulation des biens et des personnes, les échanges commerciaux intra-zones et l'optimisation des opportunités offertes par les nouveaux marchés dans la CEMAC, la CEEAC et la ZLECAF ;

- la densification du réseau des routes nationales, régionales et communales dans le cadre du programme infrastructurel de connectivité par la route ;

- l'aménagement des voies d'accès aux bassins de productions industrielle, agropastorale et des sites touristiques pour faciliter les échanges et l'approvisionnement des marchés aux meilleures conditions possibles, avec ses vertus pour l'emploi ;

- les contournements des grandes villes, notamment Yaoundé, Douala, Edéa, Bafoussam, Garoua et Maroua, ainsi que les différentes pénétrantes desdites villes ;

- la maintenance du réseau routier existant avec le retour aux technologies innovantes afin d'augmenter sa durée de vie et de réduire les coûts des interventions.

L'atteinte de ces objectifs représente pour le Ministère des Travaux Publics un défi primordial. C'est la raison pour laquelle l'accent est mis sur la construction des infrastructures de qualité, viables, robustes, durables et à des coûts maîtrisés. Les interventions sont structurées autour d'un Programme Infrastructurel de Connectivité par la Route, qui s'accompagne également des aménagements connexes afin de mieux adresser les besoins immédiats des populations lors des constructions routières. L'ancrage de la route dans son environnement économique donne à améliorer les conditions de vie dans sa zone d'intervention.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément aux dispositions du décret n°2018/461 du 07 août 2018 qui l'organise, le Ministère des Travaux Publics est responsable de la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que de la construction et de la maintenance du réseau routier.

A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer la politique de construction, de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes ;

- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les Institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;

d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
 du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;
 d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;
 du suivi des activités des organisations professionnelles des Ingénieurs du Génie Civil et des Ingénieurs des Travaux Publics ;
 de la formation des personnels des Travaux Publics, en liaison avec les départements ministériels concernés.

Dans le sous-secteur routier, les missions du Ministère des Travaux Publics consistent à résorber en quantité et qualité l'énorme déficit infrastructurel. Il s'agit chaque année de bitumer **600** km de routes, réhabiliter **300** km de routes revêtues et, assurer la bonne circulabilité sur l'ensemble du réseau routier en toute saison.

Concernant les sous-secteurs des constructions civiles et des autres infrastructures dans lesquels le Ministère des Travaux Publics est l'Ingénieur de l'Etat suivant le décret n°2014/3863 du 21 novembre 2014, l'objectif est d'assurer le développement des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique et sociale. Il s'agit :

- de promouvoir le respect des règles de l'art dans le secteur, notamment par le renforcement du rôle et de la capacité de la Maîtrise d'œuvre ;
- d'améliorer l'organisation du secteur à travers le renforcement de la capacité de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion des opérations et la mise en place d'un système de régulation opérant ;
- de promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics ;
- d'augmenter la capacité de production des matériaux à travers la diversification, la promotion de la concurrence, la mise en conformité des techniques et la réduction des prix ;
- d'assurer l'accompagnement et l'assistance technique des maîtres d'ouvrages dans la construction et la maintenance des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, environnementales ;
- de procéder en collaboration avec les maîtres d'ouvrages concernés à la réalisation des études techniques des infrastructures énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires et fluviales.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, le MINTP exerce la tutelle technique :

- de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (**ENSTP**) et les Centres de métiers qu'ils accompagnent dans ses missions de formation, de recherche et de développement pour un renforcement des capacités du personnel ;

- du Parc National de Matériel de Génie Civil (**MATGENIE**) qui l'accompagne dans la mise en œuvre de ses missions de formation, d'appui à la construction et à l'entretien des routes à travers la constitution et le développement pour le compte de l'Etat, d'un parc de matériel et d'équipements de génie civil et, de réaliser les prestations relevant du génie civil, du génie mécanique, de l'exploitation et de la commercialisation des granulats, de la promotion immobilière et de la formation du personnel à la conduite, à la maintenance, à l'assemblage et au montage du matériel et des équipements de bâtiment et travaux publics.

- le Laboratoire National de Génie Civil (**LABOGENIE**) ; accompagne le MINTP dans la mise en œuvre de ses missions de formation, d'assistance technique, d'innovation

technique. Il se ploie à travers ses missions (1) de contrôle pour s'assurer de la qualité technique des infrastructures et des prestations géotechniques réalisées par les laboratoires géotechniques privés, (2) d'études et de recherche en vue d'une amélioration normative en matière des infrastructures de génie civil et de l'analyse géotechnique et géophysique et (3) de formation pour assurer la formation initiale, continue ou en alternance en géotechnique, en liaison avec les ministères et organismes concernés.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

La Vision de développement à long terme du **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA** prévoit de faire du Cameroun, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité.

Pour accélérer la mise en œuvre de cette vision dans sa deuxième tranche décennale (2020-2030), la Stratégie Nationale de Développement (SND30) a été élaborée dans le but de faire du Cameroun un nouveau pays industrialisé à l'horizon 2030. Elle se repose sur quatre piliers à savoir : (i) la transformation structurelle de l'économie, (ii) le développement du capital humain et du bien-être, (iii) la promotion de l'emploi et de l'insertion économique, (iv) la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

Dans le cadre de la réalisation du premier pilier de la SND30 portant sur la transformation structurelle de l'économie, les infrastructures et notamment routières s'illustrent comme l'un des principaux leviers de croissance avec effets transversaux sur le tissu économique de notre pays. Raison pour laquelle il a été fixé comme objectifs au sous-secteur routier de : (1) bitumer **6000** km de nouvelles routes ; et (2) réhabiliter **3000** km de routes bitumées.

Au terme des quatre (04) premières années de mise en œuvre de la SND30, **2 275,67** km de nouvelles routes bitumées et **755,25** km de routes bitumées réhabilitées ont été réceptionnées. Cela correspond à une moyenne annuelle de **568,91** km de routes bitumées et **188,81** km de routes bitumées réhabilitées livrées par an. On observe un rythme de livraison des projets en progression comparativement à l'année précédente pour ce qui est des routes bitumées et une légère baisse en ce qui concerne les routes réhabilitées. Le tableau ci-dessous ressort la performance par année des deux (02) principaux programmes d'interventions du MINTP :

	Actions	2020	2021	2022	2023	Total
Programme 125	Aménagement des autoroutes et des voies express	78,50	20,00	0,00	0,00	98,50
	Aménagement des routes	339,53	476,55	667,25	693,84	2 177,17

	Construction des ouvrages de franchissement et de traversé	2 812,50	2 790,00	408,00	237	6 247,50
Programme 126	Réhabilitation, Maintenance des routes	67,74	394,02	210,75	82,74	755,25
	Entretien des routes	2 446,60	793,00	550,80	3 556,38	7 346,78
	Réhabilitation des ouvrages de franchissement et de traversée	1 502,64	532,40	876,00	120	3 031,04

Toutefois, il convient de noter qu'avec le même rythme de production le rattrapage ainsi que le dépassement de l'objectif fixé par la SND30 pourra se faire l'année prochaine. Comme réalisations majeures nous pouvons citer :

Programme 125 (construction des routes et autres infrastructures) : Ntui-Ndjole, Ndjole-Mankim, Mankim-Meteing et la route communale Tsap Tsap-Megang de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati (**183,8 km**) ; carrefour Ekong-carrefour Biyebe (**18,30 km**) ; Melong-Bangem et bretelle (Phase 2, Tranche conditionnelle) (**16,95 km**) ; Akonolinga-Carrefour Yil (**23,20 km**) ; Ngultang-Carrefour Mengueme Si (**23,30 km**) ; Inter N5-Saint Marc de Manjo-Centre de Santé Intégré de Ngol (**6,25 km**) ; les 40 premiers km de la route Awae-Esse-Soa (**40 km**) ; etc.

Dans le Programme 126 (réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures) les route : Matazem-Welcome to Bamenda de la route Babadjou-Bamenda (18 km) ; Lots 2 et 3 de la route Mbalmayo-Sangmélina (75 km) ; Songdiboma-Massok, Tranche Ferme (16 km) ; Dargala-Tokombéré (15,4 km) ; Bamougoum-Limite Littoral-Limite Ouest-Melong (Inter N5) (85,04 km) ; Bwiteva-Bokova-Bonakanda-Bova-BueaTown-Governor's Junction (12 km) etc.

A la lumière de ces performances, il est constaté que le léger retard accusé dans la première décade (2010-2019) de la vision de l'émergence en 2035 est progressivement résorbé.

Bien que les objectifs de développement du secteur des infrastructures routières aient été partiellement réalisés, tels qu'illustrés par le tableau ci-après sur la situation des indicateurs du secteur en 2023, il importe de relever que plusieurs projets en cours d'exécution ont connu des avancées notables. L'ouverture provisoire à la circulation des sections de routes achevées et non comptabilisées, a contribué significativement à améliorer la circulabilité sur une bonne partie du réseau routier national.

Le tableau ci-après permet d'apprécier le niveau de réalisation des indicateurs des programmes routiers.

Tableau de performance des indicateurs du secteur routier en 2023 par programme (Source RAP2023)

	Programme	Objectif	Indicateurs				Taux de réalisation de l'indicateur
			Libellé	Valeur de référence.	Valeur cible	Valeur réalisée	
01	PROGRAMME 1 2 5 : Construction des routes et autres infrastructures	Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	0,37	0,38	0,362	97,37
			% des grands projets de construction des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	87	90	0,0	
02	PROGRAMME 1 2 6 : Réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	1227,75	1 926	1 304,25	67,72
			% du réseau routier en bon état	50	50	67,38	
			% des grands projets de réhabilitation entretien des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	75	80	16,96	
03	PROGRAMME 1 2 7 : Réalisation des études techniques d'infrastructures	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	52,22	80	64,61	80,76%
			% des études réalisées avec moins de 10% d'avenants	80	85	0,0	

04	PROGRAMME 1 2 8 : Gouvernance et appui institutionnel	Rationaliser et harmoniser les interventions en vue de réaliser les résultats escomptés	Taux de réalisation des activités budgétaires	90,91	99	95,00	90,91
----	---	---	---	-------	----	-------	-------

S'agissant des en cours de réalisations, ils portent sur **1?077,96** km de routes en construction ; **131,43** km de routes bitumées en réhabilitation ; **205** km de routes bitumées et **970,78** km de routes en terre en cours d'entretien ; **1087,15** ml d'ouvrages d'art en construction ; **720** ml d'ouvrages d'art en réhabilitation ; **273,83** km de routes et **552** ml en interventions d'urgence en regie.

Actions Institutionnelles et Structurelles mises en œuvre

Parmi les actions institutionnelles et structurelles les plus significatives mises en œuvre au courant de l'année 2024, dans le but d'améliorer la gouvernance et la performance dans le secteur, on peut citer entre autres :

de la concertation avec les entreprises et des BET du secteur du BTP sur les problématiques d'intérêts partagés, qui a permis d'identifier les contraintes ou facteurs limitant la performance des entreprises et Bureaux d'Etudes Techniques du secteur du BTP et, de proposer des solutions en vue de la mise en place d'un tissu d'entreprises et BET performants, capables de satisfaire la demande publique et booster le développement du Pays ;

des ateliers régionaux ayant permis de mettre à jour l'état du réseau routier national avec un accent sur les points ou les potentiels points de rupture de trafic ; **de vulgariser les documents stratégiques de planification des projets ; et** de recueillir les besoins en interventions routières des CTDs, pour la préparation du budget 2025. Des critères de priorisation des projets ont été présentés à cet effet au cours de ces ateliers ;

du recours aux géo-grilles de renforcement des enrobés de revêtement des chaussées, afin : **(1)** de réduire de manière significative les épaisseurs d'enrobé ; **(2)** d'augmenter la résistance des revêtements de chaussées contre les tractions et les différences de tension, avec pour objectif d'éviter les fissures et de prolonger les durées de vie des routes bitumées ; **(3)** de réduire les coûts des travaux routiers. Cette technique a été intégrée comme solution variante dans les Dossiers d'Appels d'Offres de certains projets en cours de contractualisation : Ngaoundéré-Garoua, Section Tchakamari-Zigague-Kousseri de la route Mora-Dabanga-Kousseri, Maroua-Moutourwa, y compris construction de la voie de contournement de la ville de Maroua, Section Magada-Guidiguis de la route Magada-Guidiguis-Yagoua ;

de la veille technologique en matière de construction routière, avec pour objectif la réduction des coûts de travaux routiers par l'utilisation des produits innovants, notamment les géosynthétiques. Un groupe de travail mis en place en vue de la relecture des DAO de construction et de réhabilitations des routes, en intégrant une disposition sur le recours systématique aux produits innovants. Plusieurs DAO des études, des constructions et réhabilitations des routes ont été revues ;

de la poursuite de la mise en œuvre de la « note de stratégie d'entretien durable des routes en terre » élaborée et vulgarisée en 2021, avec le recours aux produits innovants comme solution alternative au procédé classique d'entretien, à l'effet : **(i)** de prolonger la durée de vie des routes en terre pour viser une durée minimum de **07** ans ;

(ii) de réduire les coûts d'entretien ; et (iii) d'augmenter le linéaire de routes entretenues. C'est dans ce cadre qu'un programme d'entretien de 2000 km de routes en terre aux produits stabilisants a été élaboré, avec le démarrage de sa première phase portant sur un linéaire de **444,10** km concernant les régions de l'Adamaoua, du Centre et du Littoral ;

de l'élaboration de la situation référentielle de l'état du réseau routier du Cameroun, pour permettre le suivi et une appréciation objective de son évolution dans le temps ;

de la poursuite de la mise en œuvre de la « note de stratégie d'adaptation et de résilience des infrastructures face aux changements climatiques » élaborée en 2022, pour faire face à la recrudescence des événements extrêmes prévus par le Plan National d'Adaptation aux Changements climatiques (PNACC). En effet, pour les infrastructures susceptibles d'être impactées, cette note de stratégie met en relief des dispositions constructives à intégrer dans les commandes publiques concernées.

Renforcement des capacités à l'utilisation des émulsions de bitume pour le traitement des points critiques : le séminaire a eu lieu le vendredi 23 août 2024 à l'ENSTP de Yaoundé au profit du personnel des services centraux et déconcentrés du MINTP en vue de la vulgarisation de ladite technique.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

La concrétisation de l'objectif stratégique défini précédemment se fait à travers quatre (04) programmes structurés autour d'un ensemble d'actions et d'activités liées à la construction et à la maintenance des axes routiers et des autres infrastructures, la réalisation des études techniques d'infrastructures, et la gouvernance du secteur infrastructurel.

Au 31 décembre 2024, le MINTP aura complètement achevé : (i) **397** km de nouvelles routes bitumées, (ii) **206,04** km de routes bitumées réhabilitées, (iii) **1120,92** ml d'ouvrages d'art construits, (iv) **1 067, 997** km de routes bitumées entretenues et **2 126,27** km de routes en terre entretenues, (v) les interventions en régie sur **1156,43** km de routes et **669** ml d'ouvrages d'art, (vi) **02** bâtiments construits, (vii) **06** bacs réhabilités, et (viii) **1056,41** km d'études routières ainsi que **735** ml d'études d'ouvrages d'art.

La bonne performance en termes de livraison des projets en 2024, permettra non seulement d'améliorer substantiellement la contribution du secteur du BTP à la croissance, mais également de porter le cumul du linéaire de nouvelles routes bitumées mises en service entre 2010 et 2024 à **4353,39** km, contre **5900** km attendus. La situation détaillée des projets à livrer se présente ainsi qu'il suit :

Constructions routières : **17** projets pour un linéaire de **446,01** km de routes, dont :

Sections Ntui-Ndjole, Ndjole-Mankim, Mankim-Meteing et la route communale Tsap Tsap-Megang de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati (**183,8** km ; **89,51** milliards ; **87,30%**, **20,8%** et **83,72%** respectivement) ;

Carrefour Ekong-Carrefour Biyebe (**18,30** km ; **4,93** milliards ; **90%**) ;

Melong-Bangem et bretelle (Phase 2, Tranche conditionnelle) (**16,95** km ; **1,687** milliard ; **93%**) ;

Akonolinga-Carrefour Yil (**23,20** km ; **4,950** milliards ; **73,83%**) ;

Inter N5-Saint Marc de Manjo-Centre de Santé Intégré de Ngol (**6,25** km ; **0,452** milliard ; **100%**) ;

Carrefour Johnny Baleng-Lycée de Toula-Stade Ndzong-Inter P17 (Marché Foto avec

embranchement vers Chefferie Foto), vers ferme avicole et chefferie Ndzong (**5 km ; 0,875 milliard ; 100%**) ;
 Les **40** premiers km de la route Awae-Esse-Soa (**40 km**) ;
 Mvia-Mezesse (**23,30 km ; 4,888 milliards ; 86%**) ;
 Nkomo-Enyeng, Ebezom-Nkomo, Mengon face EPC-Carrefour Beyok, Carrefour Beyock-Carrefour Bivouk et Carrefour Beyok-Bebey, Mission Catholique-Hôtel Martin's, Mengon-Meyos et bretelles (**18,70 km ; 3,791 milliards ; 84%**) ;
 Bakotcha-Bakassa-Domga-vers Bakotcha (**9 km ; 0,381 milliard ; 95,78%**) ;
 Obak-Mvoua-Nkoldobo-Koudadeng-Intersection route bitumée Messassi-Nkometou 2 (**22,50 km ; 1,838 milliard ; 70%**) ;
 Bamali-Junction-Bambalang Beach en 02 phases (**30 km ; 2,109 milliards ; 40%**).

Réhabilitation des routes : **08** projets pour un linéaire de **228,84 km** de routes, dont :

Section Matazem-Welcome to Bamenda de la route Babadjou-Bamenda (**18 km ; 44,51 milliards ; 72%**) ;
 Lots 2 et 3 de la route Mbalmayo-Sangmélina (**75 km ; 12,496 milliards ; 81,99% et 97,14% respectivement**) ;
 Songdiboma-Massok, Tranche Ferme (**16 km ; 1,299 milliard**) ;
 Bamougoum-Limite Littoral-Limite Ouest-Melong (Inter N5) (**85,04 km ; 4,50 milliards ; 90%**) ;
 Bwiteva-Bokova-Bonakanda-Bova-BueaTown-Governor's Junction (**12 km ; 0,959 milliard ; 95%**) ;

Ouvrages de franchissement et de traversée : **18** projets pour un linéaire de **1120,92 ml** d'ouvrages d'art et **016** bac de franchissement, soit :

Pont sur le fleuve Logone (**620 ml ; 47,244 milliards ; 89,42%**) ;
 Dalot triple sur la rivière Nakong sur la route Nakong-Bangli-Ndaou (**13 ml ; 0,050 milliard ; 100%**) ;
 Pont au PK 310+400 de la route Wum-Bafut (**10 ml ; 0,221 milliard ; 100%**) ;
 Pont au PK 15+600 sur le tronçon de la route reliant Tudig Jn-Oshum (**06 ml ; 0,057 milliard ; 100%**) ;
 Pont au PK 331+300 de la route Wum-Bafut (**10 ml ; 0,256 milliard ; 100%**) ;
 Ponceau dans la Commune de Meri (**07 ml ; 0,088 milliard ; 100%**) ;
 Pont au PK 331+650 de la route Wum-Bafut (**15 ml ; 0,302 milliard ; 100%**) ;
 Dalot en BA sur le Mayo Blabline sur la route Kourgui-Koupaye vers Mayo Tsanaga (**42,75 ml ; 0,184 milliard ; 100%**) ;
 Pont sur la rivière Mayo Taram sur la Route Foubam-Banyo-Tibati (**51,67 ml ; 0,84 milliard ; 38,00%**) ;
 Pont sur la rivière Mama de l'itinéraire Dem-Kette-Mama I (**39,48 ml ; 0,3 milliard ; 53,02%**) ;
 Pont sur la rivière Ngoum de l'itinéraire Kekem (Carrefour usine Tchouaffe)-Site de l'ouvrage (**42,52 ml ; 0,46 milliard ; 28,48%**) ;
 Remplacement des buses par des dalots sur la section Yaoundé-Pont de Ndoupé (**263,5 ml ; 2,52 milliards ; 62,31%**) ;
 Bac de Zoulabot II (**0,225 milliard ; 100%**) ;
 Bac de Mbargué (**0,35 milliard ; 90%**) ;
 Bac de Bifogo (**0,185 milliard ; 100%**) ;
 Bac d'Ekone (**0,255 milliard ; 100%**) ;
 Bac de Mengué - Bibey (**0,134 milliard ; 100%**) ;
 Bac de à Nchia-Yang (**0,233 milliard ; 90%**) ,.

Entretien des routes : **46** projets pour un linéaire de **1067,997 km** de routes bitumées et **2**

126,27 km de routes en terre :

Entretien des routes bitumées : 1 067, 997 km de routes

Bekoko-Limbe-Idenau (**93 km ; 1,79 milliard ; 100%**) ;

Edéa-Kribi (**106 km ; 1,85 milliard ; 100%**) ;

Ngaoundéré-Garoua : Section Pont Bénoué-Pont Mayo Sala (**57,017 km ; 2 milliards ; 44,91%**) ;

Bamougoum (inter N6)-Limite Littoral-Limite Ouest-Melong (Inter N5) (GENIS) (**84,04 km ; 3,95 milliards ; 100%**) ;

Maroua-Laf-Magada (**60 km, 4, 099 milliards ; 82,55%**).

Ngaoundéré-Garoua : Section Carrefour Rond-point de la gare voyageur-carrefour total aéroport(**4 km, 2,945 milliards ; 14,30%**).

Yaoundé-Pont de Ndoupé -Pont sur la Dibamba (**214 km ; 7,01 milliards ; 100%**) ;

Ebolowa – Ambam – Kyé Ossi Phase 1 (**91,52 km ; 0 ;49 milliards ; 100%**) ;

Yaoundé-Ayos tranche ferme (**140 Km ; 2,34 milliards ; 100%**) ;

Bamougoum (inter N6) – limite Littoral-limite Ouest- Melong (inter N5) (**85,04 km ; 4,05 milliards ; 81%**) ;

Douala – Bandjoun, section : Pont du Nkam – Bafang – Bandjoun (**73 km ; 2,19 milliards ; 100%**) ;

Maroua-Laf-Magada en vue de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) (**60,00 km ; 4, 09 milliards ; 82,55%**).

Entretien des routes en terre : 2 126,27 km de routes

Babongo-Bélél-Mbang Rey Phase 1 (**95 km ; 0,298 milliard ; 100%**) ;

Zamay-Mayo Kewé-Guider (Phase 2 et 3) (**144 km ; 0, 988 milliard ; 100%**) ;

Koutaba-Kouden-Kouoptamo (**30 km ; 0,108 milliard ; 100%**) ;

Edéa-Dizangué (**17 km**), Dizangué-Pitti-Dibamba (**40 km**), Pitti-Dibamba-Léproserie-Inter N3 (**6 km**), Dibombari-Grand Souza (**12 km**), Dizangué-Mouanko (**35 km**) (**110 km ; 0,381 milliard ; 100%**) ;

Songbengue (fin bitume)-Ngambe (**55,11 km ; 0, 349 milliard ; 100%**) ;

Manki II-Foumbot (Phase 1) (**123 km ; 0,80 milliard ; 100%**) ;

Carrefour Tondé-Tondé village (**6,9 km ; 0,099 milliard ; 100%**) ;

Kekem (Inter N5)-Baboutcha-Fogam-Fopwanga (**36 km ; 0,313 milliard ; 100%**) ;

Babouleng-Chefferie Gohhdikam, Babitchoua-Baloua, Bantoum-Sanki-Campement Niat (**40 km ; 0,117 milliard ; 100%**) ;

Bandja-Fondjomekwet-Kékem (**36,2 km ; 0,386 milliard ; 100%**) ;

Yagoua (Inter N12)-Dana (R0916)-Bangana-Namaina-Guibi (**46,15 km ; 0,240 milliard ; 60%**) ;

Bourbeye-Dazal-Doumo-Boudjouma (**30,89 km ; 2,958 milliard ; phase 1 : 38%**) ;

Kourgui - Gansé - Kolofata - Kérawa (Frontire Nigéria) (**28,90 km, 0,706 milliard ; phase 1 : 60 %**) ;

Tibati - Pont de Mbamnti (Limit Djérem) – Banyo (**109,7 km ; 0,542 milliard ; phase 1 et 2 : 100**) ;

Maroua – Mindif – Lara (**54 km ; 1,420 milliard ; phase 1 : 100 et phase 2 : 57,45%**) ;

Kourgui-(Inter N1B)-Limani-Amchidé-Ganse (**32,44 km ; 0,506 milliard ; phase 1 : 100% et phase 2 : 15%**) ;

Bodo-Fotokol (**26,50 km ; 0,462 millirad ; phase 1 : 100% et phase 2 : 38,50%**).

Olounou - Oveng (**64 Km ; 0,41 milliard ; 42,62%**) ;

Youkadouma-Mbangue-Mouloundou Phase 1 (**201,62 Km ; 0,43 milliard ; 74%**) ;

Mvangan Nklenyeng- Koungoulou-Biba- Yebol Nselang- Njana Phase 1 (**65 Km ; 0,17 milliard ; 100%**) ;

Bessong Abang (IntN6) - Ossing – Nguti (IntN8) ; Ossing (IntR0707) – Kembong -

Ayukaba (IntN6) ; Eyumodjock – Otou – Ekang (Frontière Nigéria) (104,2 km ; 0,62 milliard ; phase 1 : **100%** et phase 2 : **79,90%**) ;
 Koutaba-Kouden-Kouoptamo (30 Km ; **0,108** milliard ; **100%**) ;
 Manki II- Foumbot (123 km ; **1,497** milliard ; **95,24%**) ;
 Nkambé (InterN11) Berabe – Ako ; Ako – Abungshie (58,5 km ; **0,29** milliard ; **69,23%**) ;
 Acha-Njikwa-Andek (104,84 km ; **0,63** milliard ; **100%**) ;
 Sagba-Sei-Ndop et Bamenda-Bafut –Wum-Lac Nyos (Ring-Road).phase 1 (45,21 km ; **0,399** milliard ; **100%**) ;
 Sagba-Sei-Ndop. Lot 1 Délocalisé pour Wum-Weh- Esu phase 1 (33 km ; **1,09** milliard ; **100%**) ;
 KAKAR - NTABA (27,1km); NTABA-ABONSO-Limite OU/NW (25,00km) et MAGBA-MANDA-WADE-Limite NW/OU (44,9 km) phase 2 (44,9 km ; **1,23** milliard ; **100%**) ;
 BAWORO (lim NW)-AKWAYA (intr N6B)-Frontière Nigeria Phase 1 (48,91 km ; **0,31** milliard ; **100%**) ;
 BEFANG-BENAKUMA-BAWORO (Frontière Nigeria) Phase 1 (50 km ; **0,289** milliard ; **100%**) ;
 LOUM YABASSI délocalisé pour LOUM YABASSI et YABASSI -NKONDJOCK (94 km ; **0,37** milliard ; **100%**) ;
 SONGBENGUE (FIN BITUME) - NGAMBE (55,11 km ; **0,35** milliard ; **100%**) ;

Conventions de partenariat pour la rehabilitation et/ou l'entretien des routes : 02

conventions pour un linéaire de **370** km de routes

Convention **MINTP/SEFAC** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Inter Libongo-Mboy et Libongo-Koumela (246 km ; **99,55%**) ;

Convention **MINTP/STBK** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Ngoura 11-Yola-Gari Gombo-Yokadouma (124 km ; **97%**).

Interventions en régie : 59 projets pour un linéaire de **1 130,53**km de routes et **669** ml d'ouvrages d'art :

Côte de Nkan et Section Inouya-Ngambé-Côte de Nkan (1,90 km ; **0,134** milliard ; **100%**) ;

Tombel-Bangem et bretelles (55 km ; **0,162** milliard ; **100%**) ;

Marché Ndouzem-Lycée de Bafou-Melouong-Ngui (13 km ; **0,016** milliard ; **100%**) ;

Bekoko-Nkongsamba-Pont du Nkam (140 km ; **0,19** milliard ; **100%**) ;

Batouri-Ngoura 2-Ndelele-Yokadouma (170 km ; **0,045** milliard ; **100%**) ;

Trois (03) ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne sur section Abong Mbang-Doume (**0,013** milliard ; **100%**) ;

Edea-Kribi (112 km ; **0,83** milliard ; **100%**) ;

Garoua-Pont sur le Mayo Salah (120 km ; **0,14** milliard ; **100%**) ;

Bamenda-Batibo (**0,067** milliard ; **100%**) ;

Section Ebemvock-Akom I de la route Ebolowa-Akom-Kribi (70 km ; **0,15** milliard ; **100%**) ;

Ekabita Tom-Yegue Assi y compris les aménagements des plateformes (6 m²) (3 km ; **0,015** milliard ; **100%**) ;

Grand Zambé-Bipindi-Bigambo (45 km ; **0,09** milliard ; **100%**) ;

Esplanade de la Cathédrale de Kribi (**0,04** milliard ; **100%**).

Intersection RN1 (Bocom-Nkozoa)-Carrefour Denver et Bretelles (1 km ; **0,87** milliard ; **20%**) ;

Doume-Doumaintang-Nguelemendouka (71,3 km ; **0,06** milliard ; **20%**) ;

Konye-Eboko-Bajo, Phase II (15 km ; **0,063** milliard ; **50%**) ;

Ouverture des routes : Tronçon 1 : Sirtung-Cattle Market Binka and to church, Tronçon 2: Sirtung-Binka Motor Park (2,9 km ; **0,064** milliard ; **37%**) ;

Mboukok-Singuain-Mbet, y compris la voie d'accès Missasem et Ponts définitifs sur les rivières Mboukok et Keum, Phase 1 (**40 km ; 0,1 milliard ; 35%**) ;

Meiganga-Ngaoundéré-Garoua (**437,5 km ; 0,5 milliard ; 30%**) ;

Digue de protection en béton armé (mur de mer) dans la Municipalité de Idabato (**100 ml ; 0,118 milliard ; 100%**) ;

Pont définitif Iriba Wa Mok (**8 ml ; 0,039 milliard ; 100%**) ;

Pont sur la rivière Chi Woun au PK 8+200 sur la route Bandja-Kekem (**9 ml ; 0,042 milliard ; 72%**) ;

Ayos-Kobdombo-Nanmedjap-Azemekout, y compris assainissement (**68 km ; 0,1 milliard**) ;

Côte de Nkan (1,9 km) et section Inouya-Ngambé-côte de Nkan, Phase 3 (**1,9 km ; 0,1 milliard**) ;

Nkac Nhangse-Limite littoral (**13 km ; 0,04 milliard**) ;

Yangamo-Samba-Ngoura (**40 km ; 0,071 milliard**) ;

Carrefour Efoulan-Ngonebok, y compris la construction de quatre (**04**) passages de buse en béton armé (**7,2 km ; 0,041 milliard**) ;

Accès du site pouvant abriter le centre de loisir des enfants autistes au nom de l'Association des enfants handicapés sans visage (**0,330 km ; 0,004 milliard**) ;

Etekessang-Ngoyla (**11,5 km ; 0,065 milliard**) ;

Nguelmendouka-Akossa, y compris l'aménagement de 8,000 m² de plateforme dans la Commune de Nguelemendouka (**28 km ; 0,024 milliard**) ;

Quatre (**04**) ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne à Douzem à l'entrée de la Chefferie Bafou (**0,022 milliard**) ;

Stabilisation de 1,000 ml de fortes pentes sur les tronçons de route suivants : Inter R0606 (Carrefour Tawang-Mokelewoun), Mokelewoun-Fondonera (**1 km ; 0,044 milliard**) ;

Ralentisseurs types bandes sonores dans la commune de Bandjoun (**0,06 milliard**) ;

Tonga-Badounga (**24 km ; 0,01 milliard**) ;

Kafeng-Madoua et Bazou-entrée village Kouba (**0,015 milliard**) ;

Quatre (**04**) ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne sur les zones accidentogènes (viaduc de Banekane et Bandiangseu) (**0,022 milliard**) ;

Mougue-CETIC de Ngovayang-Nkollonye y compris la construction d'un pont définitifs de 24 ml de long, quatre (**04**) dalots 1 x 1 et construction de fossés maçonnés sur 500 ml linéaire de section 1,30 x 0,65 dans la Commune de Lolodorf (**9 km +530 ml ; 0,0137 milliard**) ;

Meyo Ville-Nyangong (**44 km ; 0,026 milliard**) ;

Kumba-Buea (**0,1 milliard**) ;

Ekondo Titi-Mundebemba, y compris la construction d'un dalot de 2,5x2x1, dans le Département du Ndian (**0,058 milliard**) ;

Fondrière de Allat, sur le tronçon Banyo-Mayo Darle-Nyamboya, Pont de la MAPE-Carrefour Mwoumban (**28 ml ; 0,30 milliard**) ;

ENO Balaza-Guinadji -Doubel-Pete, Phase 1: Dix (**10**) Dalots de sections (1,5x1,00x1,00) et deux (**02**) Dalots de sections (2x1,5x1,00) (**14 ml ; 0,06 milliard**) ;

Dalot sextuple sur le Mayo-Moutsa Doubi, du tronçon de route DDTP-Moyo Loue, y compris voies d'accès (**24 ml ; 0,05 milliard**) ;

Pont en maçonnerie de moellons au PK 0+300 sur la route Communale Inter N6 sur la rivière reliant le carrefour du Lycée Technique de Tayim (**6 ml ; 0,03 milliard**) ;

Pont définitif sur la Ndengue au PK 0+600 de la section de route Communale MVA'A I par Evodoula et Lobo (**10 ml 0,057 milliard**) ;

Buse sur la route Njinjou-Mankwa-Mbokambo (**25 ml ; 0,06 milliard**) ;

Dalot quadruple 4x3x2,5 en béton armé, situé au PK 26+100, y compris la construction des murs en maçonnerie de moellons pour la protection des berges du talus et des remblais sur la Route Communale Singaidi (Inter R0403302)-Douroum (**32 ml ; 0,075 milliard**) ;

Pont en béton armé sur la rivière reliant l'abatoir de Bafoussam au stade omnisport de Toket (**6 ml ; 0,048 milliard**) ;

Digue de protection en béton armé (Mur de mer) Phase 2, dans la Municipalité de IDABATO (**140 ml ; 0,14 milliard**) ;

Dalot simple de section hydraulique 2,00x2,00 ml sur la rivière Anga'a au PK 0+300 sur le tronçon de route Communale Total Nsazomo-IAI (**7 ml ; 0,017 milliard**) ;

Entrée station Blessing-Etoa (sur l'axe Ahala-Mbankomo), y compris l'assainissement et le drainage (**150 ml ; 0,037 milliard**) ;

Deux (**02**) dalots doubles (Commune de Dziguilao), de 100 ml linéaire de chaussée sumersible, d'un mur poids pour la stabilisation du talus de remblai au Pk1+300 de la route Golonguini-Mairaidai-Youe (Frontière Tchad) (**108 ml ; 0,085 milliard**) ;

Caniveaux en béton armé de section 80 x 80 cm y compris dallettes au PK 98+000 (ville de Mbanga) au sur la N5 tronçon Békoko-pont du Nkam (**0,019 milliard**) ;

Trois (**03**) dalots (dalot simple de 1,5x1,5 à Doumou entrée Lamido, dalot double 2x2 à Doumou après le marché, dalot double 2x2 à Doumou marché) sur la route Régionale RO405 (Dourbeyé-Dazal-Doumo-Boudjouma) (**0,069 milliard**) ;

Pont sur la rivière Njinibi au PK 5+300 sur la route R0501: Mbengwi-Tudig JN (**12 ml ; 0,028 milliard**) ;

Pont sur la route RN 11 au PK 41+305 de la route Ndop-Babungo (**0,0185 milliards**)

Bâtiment principal et clôture de la DRTP/EN (**0,04 milliards**) ;

Bantoun-Mavetong, via la plantation du Général Nganso (**0,08 milliards**) ;

Case Communautaire à Ngoyla (**0,023 milliard**).

Construction des bâtiments : 02 bâtiments :

Immeuble devant abriter les services centraux du Ministère des Travaux Publics (**20,87 milliards ; 87,65%**) ;

Logement d'astreinte de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Kupe Manengoumba (**0,03 milliard ; 100%**).

Etudes techniques routières et d'ouvrages d'art : 10 projets pour un linéaire de 1?056,41 km

d'études routières et **735 ml** d'études d'ouvrages d'art :

Esse-Edzedouan, Oveng-Frontière Gabon (**65 km ; 0,389 milliards ; 90%**) ;

Amélioration de la sécurité Ayos-Bonis et Renforcement Yaoundé-Ayos (**315 km ; 0,44 milliards ; 100%**) ;

Pont de Sala-Sanguere Mana (**85,5 km ; 0,7 milliard ; 100%**) ;

Bamenda-Bambili (**13 km ; 0,095 milliard ; 75%**) ;

Békoko-Limbé-Idenau (**97,91 km ; 0,41 milliard ; 100%**) ;

Yaoundé-Pont de Ndoupé (**110 km ; 0,58 milliard ; 100%**) ;

Guider-Mayo Oulo et Madaga-Guidiguiguis-Yagoua. (**205 km ; 0,46 milliard ; 100%**) ;

Pont sur le fleuve Sanaga à Goyoum sur le tronçon Goyoum-Woutchaba (**270 ml ; 0,60 milliard ; 100%**) ;

Pont et ses accès sur le fleuve Nyong sur la route Mfou-Nkilzok-Ekombitié-Nkolgok (**165 ml ; 0,5 milliard ; 91,10%**) ;

Pont sur le fleuve Mbam à Guérima, tronçon Bafia-Ngoro (**300 ml ; 0,77 milliard ; 90,00 %**).

En plus des projets achevés et ceux en voie de l'être, les performances ci-après sont enregistrées pour les projets se poursuivant au-delà de l'exercice 2024 :

Programme de Construction des Routes et Autres Infrastructures :

CONSTRUCTION DES ROUTES : 28 projets pour un linéaire de 1 126,97 km de routes

Sections Kumbo-Ndu, Ndu-Binka-Nkambe, Nkambe-Misaje et voie de contournement de Nkambe dans le cadre de la Ring-Road (96 km ; 82,212 milliards ; 16,34%, 24,02% et 13,51% respectivement) ;

Sections Misaje-Dumbo-Frontière Nigériane, Bamenda-Wum et Carrefour Bambui-Ndop-Babungo-Babessi y compris la bretelle Babungo-Dawara dans le cadre de la Ring-Road (184 km) ;

Pénétrante Est de la ville de Douala (Phase II) et aménagement des voies alternatives (43,90 km ; 87,29 milliards ; 75,00%) ;

Sections Bogo-Guirvidig et Guirvidig-Pouss, y compris voiries de Bogo, Maroua, de Maga et Guirvidig de la route Maroua-Bogo-Pouss (63,72 Km ; 48,77 milliards ; 11,00% et 5,19% respectivement) ;

Deuxième voie d'accès à Bamenda (20 km ; 17,375 milliards ; 37,96%) ;

Pont de la Mape-Carrefour Mwoumban (24 km ; 4,990 milliards ; 4,41%) ;

Carrefour Menguemessi-Nkakombo (25 km ; 4,90 milliards ; 24,15%) ;

Edea-Dizangue (14 km ; 4,508 milliards ; 13,2%) ;

Lots 1.1 et 1.2 des routes dites de désenclavement du Bassin Agricole de l'Ouest, Sections Mbouda-Bagam-Galim, Mbouda-Balaloum-Bati, Balaloum-Ngouaya, Mbouda-Bamesso-Galim, Mbouda-Batcham, Voirie de Batcham, Voirie de Galim et bretelles ainsi que Lot dans le cadre (80,48 km ; 28,713 milliards ; 35,04% et 61% respectivement) ;

Nkoumadjap-Nkolfoing-Oveng et bretelle Nkoumadjap Ndeng (mission catholique) (18,30 km ; 6,35 milliards ; 55%) ;

06 tronçons de routes communales de Meyomessala (124,48 km ; 57,347 milliards ; 23,06%, 18,93%, 33,04%, 27,20%, 27,69% et 10,44%) ;

Makalingai-Tokombere (12 km ; 3,45 milliards ; 57%) ;

Tchéré-Méri, Phase 2 (9,8 km ; 1,85 milliard ; 27,37%) ;

Edéa Quartier Haoussa-Rasa-Batombe et Inter N3-Pépière des entreprises (4,35 km ; 0,445 milliard ; 44%) ;

Carrefour Nkolfoulou-ENIET Depollo-Carrefour Baaba-Eglise Catholique Sainte Agnes de Melen Baaba-Bretelles (6,19 km ; 0,888 milliard ; 70,0%, En cours de recontractualisation) ;

Ekondo Titi-Kumba (60 km ; 40,60 milliards ; 39%) et Banguem-Nguti (53 km ; 41 milliards ; 7%), dans le cadre d'une convention avec le BIR

Ngultang-Carrefour Mengueme Si (23,30 km ; 4,687 milliards ; 50,26%) ;

Entrée Ecole Gamaliel y compris bretelles et Auditorium Jean Paul II-Carrefour Maison Blanche par Mbankolo (2,31 km ; 0,487 milliard ; 45,83%) ;

Sections de routes carrefour Etoua-fleuve Mefou, Entrée Sétat face Shell-Nsimeyong et bretelles, Nkolfon-Chefferie d'Afanayoa-Lycée d'Afanayoa, Entrée CSI-Ecole publique de Nomayos et bretelles, Intersection (Péage-Centre d'Excellence CAF)-Centre-Ville Mbankomo, Akono-Akok Bekoe, Inter Yaoundé Soa-Complexe scolaire Ayungha (23,4 km ; 1,249 milliard ; 63,80%).

S'agissant spécifiquement du PLANUT, les performances ci-après ont été enregistrées :

Foumban-Koupamatapit-Limite Ouest / Nord-Ouest (54 km ; 45,27 milliards ; 35,39%) ;

Ngaoundéré-Paro (70 km ; 33,637 milliards ; 29,46%) ;

Achèvement des travaux de la route Awae-Esse-Soa (82 km ; 37,188 milliards ; 19,75%) ;

Achèvement des travaux de la route Douala-Bonépoupa (32,74 km ; 20,332 milliards ; 4,3%).

CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART : 13 projets pour un linéaire de 1087,15 ml

d'ouvrages d'art

05 projets de ponts ACROW d'un linéaire total de **379,75** ml ont connu les performances ci-après :

Pont ACROW sur la rivière Bangue de l'itinéraire Yokadouma-Mboy II-Frontière RCA (**45,57** ml ; **0,59** milliard ; **2,43%**) ;

Pont ACROW sur la rivière Mboro de l'itinéraire Ambam-Minkan-Ma'an (**112,34** ml ; **1,60** milliard ; **2,70%**) ;

Pont ACROW sur la rivière Nlobo de l'itinéraire Ambam-Abang Minko'o-Mbamessobam-Meyo (**109,43** ml ; **1,61** milliard ; **6,46%**) ;

Pont ACROW sur la rivière Didim de l'itinéraire Nkolandom-Mekomo (**45,57** ml ; **0,627** milliard ; **8,15%**) ;

Pont ACROW sur les rivières Bella de l'itinéraire Elogbatindi-Meml II et Tédé du tronçon de route Mission catholique Nguinda-Walla (**66,84** ml ; **0,741** milliard ; **11,04%**) ;

Pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au PK 11+800 sur la route Pana-Poli (**62,40** ml ; **2,144** milliards ; **45,23%**) ;

Pont et ses accès sur le fleuve Nchiayang (**130** ml ; **6,689** milliards ; **17,67%** ; **en cours de recontractualisation**) ;

Pont et ses accès sur le Mayo Kalliao au Pk2+523 du tronçon Maroua-Morasur (**70** ml ; **4,195** milliards ; **7,08%**) ;

Remplacement des buses par des dalots sur la route Pont de Ndoupé-Pont sur la Dibamba (**197,5** ml ; **8,626** milliards ; **0,73%**) ;

Pont sur la rivière Mahe au Pk 17+000 du tronçon de route Yabassi-Nkondjock (**42,5** ml ; **1,035** milliard ; **85%**) ;

Pont sur la rivière Mahou du tronçon de route Ndobiam-Nbiam (**25** ml ; **1,086** milliard ; **18,97%**) ;

Pont sur le Dja à Assok sur la voie d'accès au site de la centrale hydroélectrique de Mekin (**90,00** ml ; **10,308** milliards ; **6,16%**) ;

Pont sur la Lobo à Ngalla sur la voie d'accès au site de la centrale hydroélectrique de Mekin (**90,00** ml ; **11,148** milliards ; **10,59%** ; **en cours de recontractualisation**).

CONSTRUCTION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS : 01 station de pesage

Station de pesage FIFINDA (**2,45** milliards ; **13,17%**).

INTERVENTIONS D'URGENCE EN REGIE : 41 projets pour un linéaire de **299,73** km de routes et **552** ml d'ouvrages d'art :

Ayos-Kobdombo-Nanmedjap-Azemekout, y compris assainissement (**68** km ; **0,1** milliard) ;

Côte de Nkan et section Inouya-Ngambé-côte de Nkan, Phase 3 (**1,9** km ; **0,1** milliard) ;

Nkac Nhiangse-Limite littoral (**13** km ; **0,04** milliard) ;

Yangamo-Samba-Ngoura (**40** km ; **0,071** milliard) ;

Carrefour Efoulan-Ngonebok, y compris la construction de quatre (**04**) passages de buse en béton armé (**7,2** km ; **0,041** milliard) ;

Accès du site pouvant abriter le centre de loisir des enfants autistes au nom de l'Association des enfants handicapés sans visage (**0,330** km ; **0,004** milliard) ;

Etekessang-Ngoyla (**11,5** km ; **0,065** milliard) ;

Nguelmendouka-Akossa, y compris l'aménagement de 8,000 m² de plateforme dans la Commune de Nguelemendouka (**28** km ; **0,024** milliard) ;

Dana-Djondong (**24,9** km ; **0,039** milliard) ;

Poneki-Lafie y compris la construction au PK 0+500 d'un dalot double 2 x 2 x 1,5 sur la rivière Tanguana (**1** km ; **0,029** milliard) ;

Quatre (**04**) ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne à Douzem à l'entrée de la Chefferie Bafou (**0,022** milliard) ;

Stabilisation de fortes pentes sur les tronçons de route suivants : Inter R0606 (Carrefour Tawang-Mokelewoun), Mokelewoun-Fondonera (1 km ; **0,044** milliard) ;

Ralentisseurs types bandes sonores dans la commune de Bandjoun (**0,06** milliard) ;

Tonga-Badounga (24 km ; **0,01** milliard) ;

Kafeng-Madoua et Bazou-entrée village Kouba (**0,015** milliard) ;

Quatre (**04**) ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne sur les zones accidentogènes (viaduc de Banekane et Bandiangseu) (**0,022** milliard) ;

Mougue-CETIC de Ngovayang-Nkollonye y compris la construction d'un pont définitifs de 24 ml de long, quatre (**04**) dalots 1 x 1 et construction de fossés maçonnés sur 500 ml linéaire de section 1,30 x 0,65 dans la Commune de Lolodorf (9 km +**530** ml ; **0,0137** milliard) ;

Meyo Ville-Nyangong (44 km ; **0,026** milliard) ;

Kumba-Buea (**0,1** milliard) ;

Ekondo Titi-Mundebemba, y compris la construction d'un dalot de 2,5x2x1, dans le Département du Ndian (**0,058** milliard) ;

Fondrière de Allat, sur le tronçon Banyo-Mayo Darle-Nyamboya, Pont de la MAPE-Carrefour Mwoumban (**28** ml ; **0,30** milliard) ;

ENO Balaza-Guinadji-Doubel-Pete, Phase 1 : Dix (**10**) Dalots de sections (1,5x1,00x1,00) et deux (**02**) Dalots de sections (2x1,5x1,00) (**14** ml ; **0,06** milliard) ;

Dalot sextuple de 6x3x2,5 en béton armé sur le Mayo-Moutsa Doubi, du tronçon de route DDTP-Moyo Loue, y compris voies d'accès (**24** ml ; **0,05** milliard) ;

Pont en maçonnerie de moellons au PK 0+300 sur la route Communale Inter N6 sur la rivière reliant le carrefour du Lycée Technique de Tayim (**6** ml ; **0,03** milliard) ;

Pont définitif sur la Ndengue au PK 0+600 de la section de route Communale MVA'A I par Evodoula et Lobo (**10** ml ; **0,057** milliard) ;

Buse sur la route Njinjou-Mankwa-Mbokambo (**25** ml ; **0,06** milliard) ;

Dalot quadruple 4x3x2,5 en béton armé, situé au PK 26+100, y compris la construction des murs en maçonnerie de moellons pour la protection des berges du talus et des remblais sur la Route Communale Singaidi (Inter R0403302)-Douroum (**32** ml ; **0,075** milliard) ;

Pont en béton armé sur la rivière reliant l'abattoir de Bafoussam au stade omnisport de Toket (**6** ml ; **0,048** milliard) ;

Digue de protection en béton armé (Mur de mer) Phase 2, dans la Municipalité de IDABATO (**140** ml ; **0,14** milliard) ;

Dalot simple de section hydraulique 2,00x2,00 ml sur la rivière Anga'a au PK 0+300 sur le tronçon de route Communale Total Nsazomo-IAI (**7** ml ; **0,017** milliard) ;

Entrée station Blessing-Etoa (sur l'axe Ahala-Mbankomo), y compris l'assainissement et le drainage (**150** ml ; **0,037** milliard) ;

Deux (**02**) dalots doubles (Commune de Dziguilao), de 100 ml linéaire de chaussée sumersible, d'un mur poids pour la stabilisation du talus de remblai au Pk1+300 de la route Golonguini-Mairidai-Youe (Frontière Tchad) (**108** ml ; **0,085** milliard) ;

Caniveaux en béton armé de section 80 x 80 cm y compris dallettes au PK 98+000 (ville de Mbanga) au sur la N5 tronçon Békoko-pont du Nkam (**0,019** milliard) ;

Trois (**03**) dalots (dalot simple de 1,5x1,5 à Doumou entrée Lamido, dalot double 2x2 à Doumou après le marché, dalot double 2x2 à Doumou marché) sur la route Régionale RO405 (Dourbeyé-Dazal-Doumo-Boudjouma) (**0,069** milliard) ;

Pont sur la rivière NJINIBI au PK 5+300 sur la route R0501: Mbengwi-Tudig JN (**12** ml ; **0,028** milliard) ;

Pont sur la route RN 11 au PK 41+305 de la route Ndop-Babungo (**0,0185** milliards) ;

Case Communautaire à Ngoyla (**0,023** milliard) ;

Bâtiment principal et clôture de la DRTP/EN (**0,04** milliard) ;
 Bantoun-Mavetong, via la plantation du Général Nganso (**0,08** milliard) ;
 Dana-Djondong (**24,9** km ; **0,039** milliard) ;
 Poneki-Lafie y compris la construction au PK 0+500 d'un dalot double 2 x 2 x 1,5 sur la rivière Tangcuana (**1** km ; **0,029** milliard).

Dans le cadre de la **supervision et du contrôle technique de la construction et la maintenance des infrastructures réalisées par les autres Maîtres d'Ouvrage, en tant qu'Ingénieur de l'Etat**, on peut notamment citer :

Accompagnement de l'**Assemblée Nationale** dans la réalisation du nouvelle immeuble siège à Yaoundé en mode études et réalisation ;
 Accompagnement de la **Mairie de Yaoundé 5** dans la construction de l'immeuble devant abrité l'hôtel de ville dudit arrondissement ;
 Accompagnement des **Services du Premier Ministre** dans la construction en mode conception-réalisation d'un immeuble à usage de bureaux sur l'espace des parkings extérieurs des services du Premier Ministre ;
 Accompagnement du **Ministère des Transports** dans la mise en œuvre du Programme d'Investissement Quinquennale n°2 sur le TRANSCAM 1 et 2 ;
 Accompagnement du **Ministère de l'Eau et de Energie** dans la mise en œuvre du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS), ainsi que l'aménagement du barrage hydro-électrique de Nachtigal en amont ;
 Accompagnement de l'**Autorité Aéronautique** dans la réalisation des grands projets par sur secteur Aérien ;
 Accompagnement du **Port Autonome de Douala** dans la construction de 05 km de voies de contournement, de 10 km de voies de desserte et 20 000 m² de parking pour camions ;
 Accompagnement de la **Communauté Urbaine de Yaoundé** dans le projet de valorisation touristique et économique du lac municipal de Yaoundé ;
 Accompagnement d'**ENEO** dans la réhabilitation du barrage de Song Loulou ;
 Accompagnement d'**EDC** dans la construction de l'usine de pieds et de la ligne de transport de l'aménagement hydroélectrique de Lom-Pangar.

Enfin, on note également le démarrage ou le redémarrage des travaux de 11 projets de construction sur 250,8 km de routes et 930 ml d'ouvrages d'art, à savoir :

Section Bibodi-Bodmon de l'autoroute Yaoundé-Douala, Phase 2 (**39,6** km ; **233** milliards ; **Travaux lancés**) ;
 Voie de contournement de la sortie Nord de Yaoundé, tronçon Nkometou-Carrefour Ekabita Mendoum-Carrefour Ezezang-Carrefour Katanga-Carrefour Yegassi-Carrefour Nkolondom-Carrefour Nambeyala-Carrefour Febe Village (**27,20** km ; **26,205** milliards ; **5** %) ;
 Olounou-Oveng (**70** km ; **78,228** milliards ; **en attente de l'entrée en vigueur de la convention**) ;
 Mampang-Angossas (**30** km ; **10,00** milliards ; **en cours de contractualisation**) ;
 Guidjiba-Taparé dans le cadre du PLANUT (**57** km ; **40,114** milliards ; **en cours de contractualisation**) ;
 Batouri-Ngoura dans le cadre du PLANUT (**27** km ; **21** milliards ; **en cours de contractualisation**) ;
 Pont sur la rivière Nyong à Malombo (**160** ml ; **6,689** milliards ; **10,16%**) ;
 Pont et ses accès la rivière Mmen à Olorunti sur le tronçon de route Widikum-Olorunti-Egbechu (**70** ml ; **3,21** milliards ; **en cours de contractualisation**) ;

Pont sur la rivière Mungo sur la route Inter RN8-Mombo, Bajoh (**60 ml ; 0,720 milliards**) ;
Digue de Kom (phase 2) et construction de 06 dalots doubles sur la route Sobia-Nkolboutou (**700,00 ml ; 0,759 milliard ; en cours de contractualisation**).

Programme de Réhabilitation, Maintenance et Entretien des Routes et Autres Infrastructures :

REHABILITATION DES ROUTES : 06 projets pour un linéaire de **154,23 km** de routes

Sections Bamenda up-hill station bypass et Ecole des champions-Amour Mezam de la route Babadjou-Bamenda (**10,43 km ; 44,51 milliards ; 61% et 20% respectivement**) ;
Lot 1 de la route Mbalmayo-Sangmelima (**39,50 km ; 14,63 milliards ; 36,54%**)
Boucle de la Lekié (**81,5 km ; 32,45 milliards ; 26,6%**) ;
Dargala-Tokombéré (**15,4 km ; 3,960 milliards ; 47,02%**) ;
Sections Inter N1-Vers Missilia (**1,2 km**), Inter N1-Chefferie Moutourwa (**0,5 km**), Inter N1-Vers Barawa (**0,7 km**) et Inter N1-Maroua Meskine (**5 km**) (**7,4 Km ; 0,813 milliards ; 25%**).

REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART : 01 projets pour un linéaire de **720 ml** et et **4**

projets de bac de franchissement :

Pont sur le Wouri (**720 ml ; 3,2 milliards ; 38,77%**) ;
bac de Loupé (**0,255 milliard ; 90%**) ;
bac de Kentzou (**0,223 milliard ; TC2 39%**) ;
bac de Zoulabot (**0,075 milliard ; 50%**) ;
bac de Bendissola (**0,073 milliard ; 5%**) ;

ENTRETIEN DES ROUTES : 31 projets pour un linéaire de **1 023,01 km** de routes bitumées et **1 337,42 km** de routes en terre, soit :

1 023,01 km de routes bitumées entretenues à savoir :

Maintien de la circulation sur la route Mora-Dabanga-Kousseri (**205 km ; 4,5 milliards**) ;
Ebolowa – Ambam – Kyé Ossi Phase 2 (**91,52 km ; 0,933 milliard ; 0%**) ;
BEFANG-BENAKUMA-BAWORO (Frontière Nigeria) Phase 2 (**50 km ; 0,218 milliard ; 0%**) ;
Bamenda-Bafut-Wum phase 1 (**80 km ; 0,65 milliard ; 28%**) ;
Kakar - Ntaba (**15 km ; 0,8 milliard ; 60,5%**) ;
Meiganga (INT N1) - Meidoungou - Ngaoundal (**152,47 km ; 0,93milliard ; 0%**) ;
Lot 1-AD/NO, tronçon Ngaoundéré (Malang) - Pont Maidikoum - Touboro (**267,10 km ; 0,94 milliard ; 0%**) ;
Lot 1-NO, tronçon Garoua - Fiquil - Magada (**94,03km ; 0,99 milliard ; 0%**) ;
RO402(Int N1), RO401(Int N1) , Lot 4-NO, tronçon Sorawel(Int N1) - Guider (Int R0402) - Mayo Oulo - Dourbeye (Int R0401) et Bidzar - Guider (Int N1) (**88,86 km ; 0,99 milliard ; 0%**) ;
carrefour Rond-point de la gare voyageur-carrefour total aéroport, Région de l'Adamaoua, (**4,00 km ; 2,94 milliards ; Ph1 : 42,12% Gbl : 14,30%**) ;
Carrefour Gakle (inter N1)-Katoual (inter R0903)-Gazawa-Zamaloua-Zamay-Mokolo (inter R0901) (**67,00 km ; 1,02 milliard ; 51%**) ;
Carrefour Laiendé-Aéroport-Carrefour SODECOTON USINE GAROUA (**10,30 km ; 1,55 milliards ; 3%**).

1 337,42 km de routes en terre entretenues à savoir :

Bafang-Nkondjock (**53,3 km ; 0,742 milliard**) ;
Youkadouma-Mbangue-Mouloundou Phase 2 (**201,62 Km ; 1,43 milliard ; 0%**) ;
Mvangan Nklenyeng- Koungoulou-Biba- Yebol Nselang- Njana Phase 2 (**65 Km ; 0,284 milliard ; 8%**) ;
Foumban Massassa (**33 Km ; 1,5 milliard. ; 1,04%**) ;

Sagba-Sei-Ndop et Bamenda-Bafut –Wum-Lac Nyos (Ring-Road).phase 2 (**45,21** km ; **0,69** milliard ; **0%**) ;
 Sagba-Sei-Ndop. Lot 1 Délocalisé pour Wum-Weh- Esu phase 2 (**33** km ; 1,09 milliard ; **0%**) ;
 BAWORO (lim NW)-AKWAYA (intr N6B)-Frontière Nigeria Phase 2 (**48,91** km ; **0,38** milliard ; **0%**) ;
 Bengbis-Messana (**83** km ; **0,28** milliard ; **5%**) ;
 Nguilili (Int N°10)-Keke-Mengokele-Mawa (Frt Congo) phase 2 (**150** km ; **0,59** milliard ; **52%**) ;
 Babongo (Inter N1) - Bélél (Inter R0804) - Mbang Rey phase 2 (**95** Km ; **0,32** milliards ; **0%**) ;
 Bourbeye-Dazal-Doumo-Boudjouma (Frontière Nigéria). Phase 2 (**30,89** km ; ; **1,48** milliard ; **0%**) ;
 Kourgui - Gansé - Kolofata - Kérawa (Frontire Nigéria). Phase 2 (**28,90** km ; **0,28** milliard ; **0%**) ;
 Malarba 2 (Inter N6) - Doualayel (Inter R0803) et Tignère - Doualayel Lim Djérém,(**145** km ; **0,69** milliard ; **0%**) ;
 Nganhi (Inter N1) - Ngam - Yafounou - Djohong - Yamba (**158,50** km ; **1,32** milliards ; **0%**) ;
 Mora – Kourgui phase 2 (**7** km ; **0,15** milliard ; **5,50%**) ;
 R0918: Kourgui-(Inter N1B)-Limani-Amchidé-Ganse (Inter N14) phase2 (**32,44** km ; **0,20** milliard ; **15%**) ;
 N1A: Bodo-Fotokol phase2 (**26,5** km ; **0,30** milliard ; **38,5%**) ;
 R0915, Yagoua (Inter N12)-Dana (R0916)-Bangana-Namaina-Guibi - frontière Tchad° dans la Région de l'extrême-Nord(**46,15** km ; **0,24** milliard ; **60%**) ;
 Maroua – Mindif – Lara. Phase 2 (**54** km ; **0,46** milliard ; **57,45%**).

CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LA REHABILITATION ET/OU L'ENTRETIEN DES ROUTES SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL : 09 conventions pour un linéaire de 917,48

km de routes :

Convention **MINTP/SEFAC** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Yokadouma-Mboy (**55** km ; Année 1 : **100%**, Année 2 : **En cours de notification**) ;
 Convention **MINTP/SEEF** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route en terre Dimon-Metep-Mekone 3-Bac D'ekone (**55** km ; **50%**) ;
 Convention **MINTP/SODECOTON S.A** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de **467,78** km de routes en terre dans les Régions de l'Extrême Nord et du Nord (**467,78** km ; Region de l'Extreme-Nord : **95%**, Region du Nord : **80,34%**) ;
 Convention **MINTP/CAMVERT** pour l'entretien périodique des tronçons de routes en terre Lolabe-Campo-Campo Beach et Carrefour Doumassi-Carrefour Angelique (**70** km ; **20%**) ;
 Convention **MINTP/MIDENO** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Galim-Bamenyam-Awing-Mile 11 Akum avec la construction d'un pont sur la rivière Mewungne y compris la construction de deux (**02**) dalots de 1,5x2,0 (**41,70** km ; Phase 1 : **100%**, Phase 2 : **70%**, Phase3 : **0%**) ;
 Convention **MINTP/UNVDA** pour la réhabilitation/l'entretien périodique des routes Catholic Mission-Bamunka Fon's Palace-Back Palace Farms avec la construction de sept (**07**) dalots de 1x1,5 m et six (**06**) dalots de 1x1m, Atoh Nibie-NtsewihNtoh avec la construction d'un (01) dalot de 2x2 m et de trois (**03**) dalots 1x1,5 m et Bamessing-Ngweng Farms-Babanki, Digue-Route avec la construction de quatre (**04**) dalots de 1x1,5 m et de cinq (**05**) dalots de 1x1 m (**40** km ; Phase 1 : **100%**, Phase 2 : **60%**, Phase3 : **0%**) ;

Convention **MINTP/SOWEDA** pour la réhabilitation de la route Loum (Int N5)-Limit sw/It-kumba (Int N8) avec la construction de neuf (**09**) dalots de 1x2.0 (**33 km** ; Phase 1 : **93,01%**, Phase 2 : **67,37%**, Phase3 : **100%**) ;

Convention **MINTP/FIPCAM** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Ampel-Lomié-Zoulabot 2 (**124 km** ; Phase 1 : **60,24%**, Phase 2 : **platelage des ponts 100%,reprofilage rapide 45% et traitement des bourbiers**) ;

Convention **MINTP/GREENFIL PLANTATION** pour l'entretien périodique de certaines routes en terre dans l'Arrondissement de Yabassi (**31,10 km** ; **45%**).

Enfin, on note également le démarrage ou le redémarrage des travaux de **12** projets de réhabilitation sur **1974,29** km de routes dont **1729,65** km en entretien confortatif, à savoir :

Section Mora-Tchakamari de la route Mora-Dabanga-Kousseri (**22 km** ; **14,62** milliards ; **12,5%**) ;

Dédoulement de la route Olembé-Echangeur Obala et Renforcement de le route Obala-Batchenga dans le cadre de l'Aménagement de la pénétrante Nord de Yaoundé (**22 km** ; **24,828** milliards ; **8,68%** et **0%** respectivement) ;

Maroua-Moutourwa, y compris construction de la voie de contournement de la ville de Maroua (**43,30 km** ; **En cours de contractualisation**) ;

Sections Magada-Guidiguis et Guidiguis-Yagoua de la route Magada-Guidiguis-Yagoua (**136,84 km** ; **En cours de contractualisation**) ;

Sangmélina-Nkolotou'outou et bretelle (**20,50 km** ; **6,500** milliards ; **En cours de contractualisation**) ;

Stabilisation de **2000** km de routes aux produits inonvants, phase 1 (**444,10 km** ; **en cours de contractualisation**) ;

1285,55 km de routes en entretien confortatif

Bonis poste Centrale Mandjou-Ndokayo-Garoua Boulaï (**164,34 km** ; **6** milliards ; **En cours de contractualisation**) ;

Douala-Bandjoun (**218,99 km** ; **10,939** milliards ; **En cours de démarrage**) ;

Yaoundé-Douala (**245,33 km** ; **11,998** milliards ; **Marché attribué**) ;

Yaoundé-Ayos-Bonis (**329,18 km** ; **11,997** milliards ; **Marché attribué**) ;

Edéa-Kribi (**146,34 km** ; **2** milliards ; **En cours de contractualisation**) ;

Section Bas de la falaise de Wak-Mayo Salah de la route Ngaoundéré-Garoua (**115,00 km** ; **2** milliards ; **En cours de contractualisation**) ;

Maroua-Mokolo (**66,37 km** ; **6,493** milliards ; **En cours de contractualisation**).

Programme de Réalisation des Etudes Techniques : **12** projets pour un linéaire de **1210** km d'études routières ou autoroutières et **200** ml d'études d'ouvrages d'art :

Autoroute Inter autoroute (Yaoundé-Douala)-Bafoussam-Bamenda (**275 km** ; **0,852** milliard) ;

Voie expresse Edéa-Dizangue-Mouanko (**75 km** ; **0,852** milliard) ;

Voie expresse Lolabé-Campo (**39 km** ; **0,190** milliard) ;

Yabassi-Nkondjock-Bafang (**148 km** ; **0,510** milliard ; **70%**) ;

Ndu-Nwa (Yang)-Frontière du Nigéria, dorsale frontalière de la Ring Road (**72 km** ; **0,575** milliard ; **25%**) ;

Belabo-Santado-Mansa-Deng Deng-Lom Pangar (**75 km** ; **0,365** milliard ; **50%**) ;

Bandja-Fotouni-Balessing, Ndop-Balikumbat-Bamenyam-Galim (Inter P15) et Inter D72 Bangam-Inter P15 (**89 km** ; **0,598** milliard ; **35%**) ;

Ngoura II (Carrefour Nkwelle)-Yokadouma (**156 km** ; **0,752** milliard ; **75%**) ;

Tchollire-Rey Bouba (**98 km** ; **0,854** milliard ; **45%**) ;

Kambe-Ako-Abuenshi (**60 km** ; **0,377** milliard ; **25%**) ;

Lim Ouest/Nord-Ouest-Jakiri, Loum-Yabassi et Bafut-Wum (**123 km** ; **0,543** milliard ; **40%**) ;

Pont et ses accès sur le fleuve Donga (200 ml ; 0,62 milliard ; 25%).

Programme de Gouvernance et d'Appui Institutionnel

Les actions de gouvernance portent sur :

- l'acquisition des données de trafic sur le réseau routier national ;
- l'intensification des contrôles de conformité et de la qualité des travaux ;
- le renforcement de l'offre du matériel de Génie-civil dans le but de pallier à son insuffisance pour la réalisation des prestations à l'entreprise ou en régie partielle ;
- la catégorisation des entreprises et des Bureaux d'Études Techniques et la prise en compte de celle-ci dans le code des marchés publics en cours de révision ;
- la poursuite des conventions avec les organismes sous-tutelles dans le cadre de la recherche, la localisation, la cartographie et l'utilisation des matériaux locaux de construction ;
- l'appui au institution de formation et la création des nouveaux Centres des Métiers des Travaux Publics ;
- l'acquisition du mobilier de bureau et du matériel roulant ;
- l'apurement de la dette publique.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le Ministère des Travaux Publics a bénéficié au titre de l'exercice budgétaire 2024, d'une enveloppe budgétaire chiffrée à **535,391** milliards de crédits de paiements dont **475,345** milliards de budget d'investissement et **60,046** milliards de budget de fonctionnement.

La répartition détaillée par nature économique se présente comme suit :

Rubriques (En milliards de FCFA)	Dotation initiale 2024	Dotation révisée 2024	Variation	
			En valeur	En %
Budget Global	569,16	535,391	33,769	
21 Budget de Fonctionnement	60,44	60,046	0,394	
211- Fonds Routier	45	45		
212 Budget de fonctionnement hors Fonds Routier	15,44	15,046	0,394	
22-BIP	508,72	475,345	33,375	
221 FINEX	290,6	257,6	33	
222 Ressources Internes				
2221 Ressources transférées/délégations				

2222 Ressources Internes à gestion centrale				
22211 Fonds de Contreparties en dépenses réelles	40	40		
22222 Fonds de contrepartie en taxes et droits de douanes	4,2	4,2		
2223 Ressources internes ordinaires		96,145		
223 PLANUT	60	60		

Au 24 septembre 2024, la situation consolidée affiche un montant de **150,189 milliards de FCFA** des ressources internes à gestion centrale (hors FINEX) ayant fait l'objet d'édition des cartons sur une dotation finale de **198,178 milliards de FCFA** (y compris les fonds de contrepartie en taxes et droits de douane pour les projets à financement conjoint), soit un taux d'engagement de **75,78%**.

Par programme, le niveau de traitement à date comparativement à la même période en 2023 se présente comme suit :

Mode de gestion	Crédits de paiement révisés		Engagements		Taux engagement	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
PROGRAMME 125 : Construction des routes et autres infrastructures	119 606 760 182	152 230 000 000	85 159 779 424	123 277 172 997	71,19%	80,98%

PROGRAMME 126 : Réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures	25 956 102 501	42 242 755 623	11 408 629 962	23 912 378 518	43,95%	56,60%
PROGRAMME 127 : Réalisation des études techniques d'infrastructures	1 239 000 000	1 300 000 000	525 092 057	1 065 905 888	42,37%	81,92%
PROGRAMME 128 : Gouvernance et appui institutionnel	1 752 051 161	2 405 696 000	959 092 342	1 934 299 158	54,73%	80,41%
T o t a l Chapitre : 36 MINISTERE D E S TRAVAUX PUBLICS	148 553 913 844	198 178 451 623	98 052 593 785	150 189 756 561	66%	75,78%

En valeur relative, le taux de consommation du budget passe de **66%** en 2023 à **75,78%** en 2024 à la même période.

Par programme, l'exécution des ressources internes à gestion centrale se présente comme suit :

Programme 125 : Construction des routes et autres infrastructures, **80,98%** ;

Programme 126 : la performance déjà faible en 2023 (**43,95%**) a été légèrement relevée pour se situer à **56,60%** en 2024. La présence de nouveaux projets en cours de contractualisation pourrait expliquer cette tendance d'évolution au ralenti. Il s'agit notamment des projets d'entretien confortatif des routes : Douala-Bandjoun, Yaoundé-Douala, Yaoundé-Ayos-Bonis, Bertoua-Garoua Boulai, Maroua-Mokolo, etc. ;

Programme 127 : (Réalisation des études techniques d'infrastructures) dont le taux d'engagement est passé de **42,37%** à **81,92%**. En effet, en 2023, les procédures d'élaboration des avenants étaient en cours pour pouvoir se conformer à la nouvelle nomenclature budgétaire (celle de 2019).;

Programme 128 : Gouvernance et appui institutionnel, **80,41%**.

Au terme du traitement des dossiers en cours (**33,787** milliards), les engagements budgétaires s'établiront à **194,998** milliards, portant ainsi le taux d'engagement à **98,39%**.

Pour ce qui est des financements extérieurs (FINEX), d'une dotation finale de **237,60 milliards**,

les décaissements effectifs se chiffrent à **83,20 milliards**, correspondant à un taux de consommation des FINEX de **35,01%**.

Le tableau ci-après donne la situation détaillée de l'exécution des ressources externes par projet :

N°	Libellé du programme/ projet	Dotation en 2024 (en milliers FCFA)	Montant décaissé en Mai 2024 (en milliers FCFA)
Programme 125			
1	Construction de la Route Olama - Kribi (N22) : section de route Bingambo - Grand Zambi	15,60	
2	Travaux de construction de la section de route Grand Zambi-Kribi	1,00	
3	Aménagements de la pénétrante Est de la ville de Douala (Phase II), y compris pont sur la construction d'un second pont sur la Dibamba et les travaux connexes	15,00	12,08
4	Batchenga-Ntui-Yoko- Lena - Tibati-Febadi (N15)	25,00	24,25
5	Bitumage de la route Sangmelima-Ouessou (N9) : section de la route Djoum - Mintom : lot 1 : Mintom - Lélé et lot 2 : Lélé - Ntam - Mbalam	9,00	1,62
6	Dédoublings de l'entrée Nord de la ville de Yaoundé : Dédoublement en 2x2 voies de tronçon Olembe - Echangeur d'Obala (Aménagement de la pénétrante Nord)	6,40	
7	Construction de la route Ebolowa - Akom II - Kribi (N17), Voies de contournement d'Ebolowa et de Kribi y compris bretelle d'Akom II	20,00	
8	Bitumage de la route Olounou - Oveng - Frontière Gabon (N17B), y compris, y compris construction d'un pont sur le fleuve Kom (150 ml) : Phase I Olounou – Oveng	15,00	5,88
9	Bitumage de la route Kumba - Nfaitock et lot 2: Nfaitock - Mamfé) (N8) (lot 1 : Kumba - Nfaitock et lot 2 : Nfaitock - Mamfé)	5,00	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

10	Travaux connexes du projet d'aménagement de la route Kumba-Mamfé	1,50	
11	Bitumage de la route Bamenda - Enugu : construction d'un pont sur la Cross River	8,50	
12	Bitumage de la route Maroua-Bogo- de la route Maroua-Bogo-Pouss : section Bogo-Pouss (R0905)	10,00	4,34
13	Construction d'un pont sur le Logone avec ses voies de raccordement entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad)	16,00	1,46
14	Construction du pont Frontalier sur le fleuve Ntem entre Rio Campo en République de Guinée Equatoriale et Campo en République de Cameroun sur le Corridor Libreville-Bata-Yaoundé	5,00	
Sous-total du programme 125		153	49,68
Programme 126			
1	Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou (N4) (Programme d'appui au secteur des transports phase II)	7,00	7,58
2	Réhabilitation de la route Babadjou-Bamenda (N6) : Lot 1 : Babadjou-Matazem ; Lot 2 : Matazem-Welcome to Bamenda ; Lot 3 : Voie de contournement de la falaise de Bamenda ; Lot 4 : Traversée urbaine de la ville de Bamenda	20,60	25,94
3	Réhabilitation de la route Ngaoundéré-Garoua-Kousseri (N1) : Travaux de réhabilitation de la route Maroua-Moutourwa (36 km), y compris construction de la voie de contournement de la ville de Maroua (7,3 km)	3,50	
4	Contribution de l'Etat pour les travaux de réhabilitation de la route Mora - Dabanga – Kousseri	20,00	
5	Travaux de réhabilitation de la route Mora- Dabanga- Kousseri (financement rétractif pour le maintien de la circulabilité)	3,00	

6	Réhabilitation de la route Edéa - Kribi (N7)	4,30	
7	Réhabilitation de la route Magada-Guidiguis-Yagoua (141 km) : Lot 1 : Magada-Guidiguis (68,3 km) et Lot 2 : Guidiguis-Yagoua (68,537 km)	11,20	
8	Réhabilitation de la route Ngaoundéré-Garoua	15,00	
Sous-total du programme 126		84,6	33,52
Total MINTP		237,60	83,20

■ 3.3. PERSPECTIVES

Avant de présenter les perspectives, il est judicieux d'évoquer les difficultés auxquelles font face l'exécution des travaux.

a) Difficultés Rencontrées

Parmi les difficultés structurelles exogènes qui impactent négativement la performance et, partant, l'efficacité et l'efficience, les plus marquantes sont :

le retard dans la finalisation et de la validation des documents gouvernance technique et administrative des projets (Avenants, OS, Accostage, Plan d'exécution etc.) : qui a un impact très négatif le respect des délais voire le démarrage des travaux ;

la mauvaise organisation de l'entreprise ainsi que la faible capacité de mobilisation financière, matérielle et en personnels qui a un impact très négatif sur l'avancement des travaux voire leur démarrage ;

l'insécurité persistante dans les régions en crise couplée aux phénomènes grandissant des villes mortes (Ghost Town) qui ne favorise pas la mobilisation des entreprises sur le terrain ainsi que la soumission des BET lors des Appels d'Offres ;

Approvisionnement en carburant et autres produits hydrocarbonés, ainsi que la nouvelle hausse du prix du carburant avec son impact sur le ralentissement de la cadence d'exécution des travaux et l'augmentation des coûts, bien que des mesures visant à faciliter l'accès à ces produits ont été mises en place par le Gouvernement ;

les longs délais dans la finalisation de la convention de financement, notamment l'obtention de la non-objection des bailleurs empêchant le démarrage effectif des projets à fort impact sur le développement économique aux échéances prévues par la stratégie de développement ;

la pluviométrie abondante en zone des travaux qui ralentit le rythme d'exécution des travaux ;

la libération des emprises, le déplacement des réseaux, qui constituent aujourd'hui une contrainte forte sur l'attribution du visa de maturité des projets, pourtant complètement matures au plan technique, et partant, le démarrage effectif des prestations ;

la difficulté d'approvisionnement du fait de l'état des voies d'accès aux sites d'emprunt, de la rareté des devises ou de la rareté des produits ;

la sous couverture budgétaire des projets, ne permettant pas aux entreprises

d'atteindre leur performance ponctuelle en vue de livrer les projets dans les délais contractuels ;

la rareté des devises à la BEAC afin de couvrir l'approvisionnement à l'extérieur des intrants de production non fabriqués en zone CEMAC, entraînant le rallongement des délais de livraison ;

les délais de paiement anormalement longs pour le règlement des décomptes : Au-delà de **60** jours après les phases d'ordonnancement et de prise en charge comptable), entraînant le rallongement de la durée de réalisation des projets et retardant le démarrage effectif des prestations, avec pour corollaire l'augmentation du coût des projets et le différé des effets induits.

b) Perspectives

En 2025, conformément aux orientations relatives à la préparation du budget, le Ministère des Travaux Publics envisage de booster davantage ses actions dans le but de réaliser les objectifs relatifs à l'amélioration des infrastructures routières à fort impact à travers :

le parachèvement de la mise en service des Grands Projets de Première Génération restants et la poursuite de mise en œuvre de ceux de Deuxième Génération, ainsi que la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes ;

la mise en service des projets du volet routier du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT) ;

le renforcement de la cohésion sociale et du processus de décentralisation par un accompagnement plus étroit des Magistrats Municipaux et Présidents des Conseils Régionaux dans la mise en œuvre des compétences à eux transférées ;

la poursuite de la mise en œuvre de la politique de l'import-substitution, par la contribution à la mise en œuvre du plan de soutien à la production et la transformation des principaux produits d'importation, dans le cadre du programme de connectivité par la route et en accompagnement des priorités de développement agropastorales, industrielles et des services ;

la poursuite du Plan Présidentiel de Reconstruction des régions affectées par les crises, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ;

l'amélioration de la gouvernance administrative, technique et financière dans la gestion des projets afin de mieux assumer son rôle d'Ingénieur de l'Etat pour garantir la qualité et la cohérence dans la réalisation des infrastructures dans le pays.

Par lettre n°B70/d-10/PM du 31 octobre 2024, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a notifié au MINTP son enveloppe de base pour le budget 2025, plafonnée à **628,205** milliards en Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP).

Suivant la nomenclature budgétaire de 2019, l'enveloppe notifiée au MINTP se répartit en :

Dépenses en Capital : **500,529** milliards dont :

Ressources Externes : **278,90** milliards, en hausse de **21,3** milliards (**+7,3%**) par rapport à 2024, **68,6%** des besoins couverts ;

Fonds de Contrepartie en Dépenses Réelles : **45,0** milliards, en augmentation de **5,0** milliards (**+12,5%**) par rapport à 2024, **63,8%** des besoins couverts ;

Fonds de Contrepartie en Taxes et Droits de Douanes : **5,2** milliards, en hausse de **1,0** milliard (**+23,8%**) par rapport à 2024 ;

PLANUT : **65** milliards, en augmentation de **5,0** milliards (**+8,3%**) par rapport à 2024,

56,5% de couverture des besoins exprimés ;

Ressources Internes Ordinaires : **106,429** milliards de disponibles en 2024, en hausse de **9,909** milliards (**+10,3%**) par rapport à 2024, et seulement **25,9%** de couverture des besoins exprimés.

Dépenses Courantes : **127,676** milliards à savoir :

Dépenses de Personnel : **7,394** milliards dont **6,750** milliards de salaires qui augmentent de **1,042** milliard (**+18,3%**) par rapport à 2024 ;

Dépenses de Biens et Services : **58,815** milliards, répartis en **2,5** milliards d'études/maîtrises d'œuvre et **56,315** milliards des autres biens et services, comprenant **50** milliards de loyers des contrats PPP. Le réel budget pour le fonctionnement des services du MINTP, est en retrait de **2,576** milliard (**-31,5%**), pour s'établir à **5,613** milliards ;

Dépenses de transferts : **61,467** milliards, répartis notamment en **45** milliards de provision au titre du Fonds Routier, **11,7** milliards de transfert en capital aux Communes et **4** milliards de transfert en capital aux Régions.

Suivant la nomenclature investissement et fonctionnement, ladite enveloppe se répartie comme suit :

Budget d'Investissement Public (BIP) : **518,969** milliards dont :

Ressources Externes : **278,90** milliards, en hausse de **21,3** milliards (**+7,3%**) par rapport à 2024, **68,6%** des besoins couverts ;

Fonds de Contrepartie en Dépenses Réelles : **45,0** milliards, en augmentation de **5,0** milliards (**+12,5%**) par rapport à 2024, **63,8%** des besoins couverts ;

Fonds de Contrepartie en Taxes et Droits de Douanes : **5,2** milliards, en hausse de **1,0** milliard (**+23,8%**) par rapport à 2024 ;

PLANUT : **65** milliards, en augmentation de **5,0** milliards (**+8,3%**) par rapport à 2024, **56,5%** de couverture des besoins exprimés ;

Etudes et Maîtrise d'œuvre : **2,5** milliards, seulement **5,95%** de couverture des besoins exprimés ;

Transferts aux Communes : **11,7** milliards, en baisse de **0,9** milliard (**-2,0%**) par rapport à 2024, **58,5%** de couverture des besoins exprimés ;

Transferts aux Régions : **4** milliards, en hausse de 2 milliards par rapport à 2024, **40** % de couverture des besoins exprimés ;

Transferts en capital aux EP : **0,240** milliard, **4,2%** de couverture des besoins couverts ;

Ressources Internes Ordinaires : **106,429** milliards de disponibles en 2024, en hausse de **9,909** milliards (**+10,3%**) par rapport à 2024, et seulement **25,9%** de couverture des besoins exprimés.

Budget de Fonctionnement : **109,236** milliards à savoir :

Fonds Routier figée à **45** milliards depuis 2010, **37,2%** de couverture des besoins exprimés ;

Salaires : **6,750** milliards, en augmentation de **1,042** milliard (**+12%**) par rapport à 2024 ;

Autres dépenses de personnel : **0,644** milliard ;

Autres transferts : **0,527** milliard ;

Eau, Electricité, Téléphone : **0,702** milliard ;

Loyers des projets PPP : **50** milliards ;

Autres Biens et Services : **5,613** milliards, en diminution de **2,576** milliards par rapport à 2024 (**-31,5%**).

Sur la base des crédits de paiement ainsi disponibles et conformément aux orientations de la Circulaire Présidentielle n°001 du 23 octobre 2024 relative à la préparation du budget, ainsi que

des recommandations formulées tout au long des précédentes rencontres du processus de préparation du budget, l'ordre de priorité retenu pour la ventilation de l'enveloppe de base est le suivant : **(1)** les projets devant être conduits à achèvement en 2025 (**34** projets), **(2)** les projets dont l'exécution se poursuivra en 2026 (**30** projets), **(3)** les projets nouveaux qui démarrent en 2025 issus des documents stratégiques de planification du développement ainsi que des Très Hautes Instructions du CHEF DE L'ETAT (**17** projets) (SND30, PDR, S2ITMM, Programme de Connectivité par la Route), et **(4)** les projets déjà achevés dont les opérations financières se poursuivent (**22** projets).

Au terme de l'année 2025, il est notamment attendu la conduite à achèvement de : (i) **803,77** km de nouvelles routes bitumées dont **188,74** km dans le cadre du volet routier du PLANUT, (ii) **509,65** ml d'ouvrages d'art construits, (iii) **1 812,23** km de routes bitumées réhabilitées dont **1636** km en entretien confortatif, (iv) **720** ml d'ouvrages d'art réhabilités, et (v) **1 023,01** km de routes bitumées et **1 337,42** km de routes en terre entretenues. Le détail des projets à conduire à achèvement se présente comme suit :

Travaux de construction des routes et ouvrages d'art à achever : 36 projets pour un linéaire de **803,77** km de routes et **509,65** ml d'ouvrages d'art, soit :

Lots 1.1 et 1.2 des routes dites de désenclavement du Bassin Agricole de l'Ouest, Sections Mbouda-Bagam-Galim, Mbouda-Balaloum-Bati, Balaloum-Ngouaya, Mbouda-Bamesso-Galim, Mbouda-Batcham, Voirie de Batcham, Voirie de Galim et bretelles ainsi que Lot dans le cadre (**80,48** km ; **28,713** milliards ; **35,04%** et **61%** respectivement) ;
Pénétrante Est de la ville de Douala (Phase II) et aménagement des voies alternatives (**43,90** km ; **87,29** milliards ; **58,00%**) ;
Sections Kumbo-Ndu, Ndu-Binka-Nkambe, Nkambe-Misaje et voie de contournement de Nkambe dans le cadre de la Ring-Road (**96** km ; **82,212** milliards ; **16,34%**, **24,02%** et **13,51%** respectivement) ;
Sections Bogu-Guirvidig et Guirvidig-Pouss, y compris voiries de Bogu, Maroua, de Maga et Guirvidig de la route Maroua-Bogu-Pouss (**63,72** Km ; **48,77** milliards ; **11,00%** et **5,19%** respectivement) ;
Carrefour Menguemessi-Nkakombo (**25** km ; **4,90** milliards ; **24,15%**) ;
Pont de la Mape-Carrefour Mwoumban (**24** km ; **4,990** milliards ; **4,41%**) ;
Edea-Dizangue (**14** km ; **4,508** milliards ; **13,2%**) ;
Makalingai-Tokombere (**12** km ; **3,45** milliards ; **57%**) ;
Nkoumadjap-Nkolfoung- Oveng et bretelle Nkoumadjap Ndeng (mission catholique) (**18,30** km ; **6,35** milliards ; **55%**) ;
06 tronçons de routes communales de Meyomessala (**124,48** km ; **57,347** milliards ; **23,06%**, **18,93%**, **33,04%**, **27,20%**, **27,69%** et **10,44%**) ;
Tchére-Méri, Phase 2 (**9,8** km ; **1,85** milliard ; **27,37%**) ;
Edéa Quartier Haoussa-Rasa-Batombe et Inter N3-Pépinière des entreprises (**4,35** km ; **0,445** milliard ; **44%**) ;
Bamali-Junction-Bambalang Beach en 02 phases (**37,10** km ; **2,1** milliards ; **40%**) ;
Carrefour Nkolfoulou-ENIET Depollo-Carrefour Baaba-Eglise Catholique Sainte Agnes de Melen Baaba-Bretelles (**6,19** km ; **0,888** milliard ; **0,0%**) ;
Ngultang-Carrefour Mengueme Si (**23,30** km ; **4,687** milliards ; **50,26%**) ;
Entrée Ecole Gamaliel y compris bretelles et Auditorium Jean Paul II-Carrefour Maison Blanche par Mbankolo (**2,31** km ; **0,487** milliard ; **45,83%**) ;
Sections de routes carrefour Etoua-fleuve Mefou, Entrée Sétat face Shell-Nsimeyong et bretelles, Nkolfon-Chefferie d'Afanayoa-Lycée d'Afanayoa, Entrée CSI-Ecole publique de

Nomayos et bretelles, Intersection (Péage-Centre d'Excellence CAF)-Centre-Ville Mbankomo, Akono-Akok Bekoe, Inter Yaoundé Soa-Complexe scolaire Ayungha (**23,4 km ; 1,249 milliard ; 63,80%**).

188,74 km de route bitumée seront réceptionnées dans le cadre du PLANUT à savoir : Ekondo Titi-Kumba (**60 km ; 40,60 milliards ; 39%**) ;

Foumban-Koupamatapit-Limite Ouest/Nord-Ouest (**54 km ; 45,27 milliards ; 35,39%**) ;

Achèvement des travaux de construction de la route Awae-Esse-Soa (**42 km ; 37,188 milliards ; 19,75%**).

Achèvement des travaux de construction de la route Douala-Bonépoupa (**32,74 km ; 20,332 milliards ; 4,3%**) ;

05 projets de ponts ACROW d'un linéaire total de **379,75 ml** ont connu les performances ci-après :

Pont ACROW sur la rivière Bangue de l'itinéraire Yokadouma-Mboy II-Frontière RCA (**45,57 ml ; 0,59 milliard ; 2,43%**) ;

Pont ACROW sur la rivière Mboro de l'itinéraire Ambam-Minkan-Ma'an (**112,34 ml ; 1,60 milliard ; 2,70%**) ;

Pont ACROW sur la rivière Nlobo de l'itinéraire Ambam-Abang Minko'o-Mbamessobam-Meyo (**109,43 ml ; 1,61 milliard ; 6,46%**) ;

Pont ACROW sur la rivière Didim de l'itinéraire Nkolandom-Mekomo (**45,57ml ; 0,627 milliard ; 8,15%**) ;

Pont ACROW sur les rivières Bella de l'itinéraire Elogbatindi-Meml II et Tédé du tronçon de route Mission catholique Nguinda-Walla (**66,84 ml ; 0,741 milliard ; 11,04%**) ;

Pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au PK 11+800 sur la route Pana-Poli (**62,40 ml ; 2,144 milliards ; 45,23%**) ;

Pont sur la rivière Mahe au Pk 17+000 du tronçon de route Yabassi-Nkondjock (**42,5 ml ; 1,035 milliard ; 85%**) ;

Pont sur la rivière Mahou du tronçon de route Ndobiam-Nbiam (**25 ml ; 1,086 milliard ; 18,97%**).

Travaux de réhabilitation des routes et ouvrages d'art à achever : **16** projets pour un linéaire de **1 812,23 km** de routes dont **1636** en entretien confortatif et **720 ml** d'ouvrages d'art, soit :

Section Mora-Tchakamari de la route Mora-Dabanga-Kousseri (**22 km ; 14,62 milliards ; 12,5%**) ;

Sections Bamenda up-hill station bypass et Ecole des champions-Amour Mezam de la route Babadjou-Bamenda (**10,43 km ; 44,51 milliards ; 61% et 20% respectivement**) ;

Lot 1 de la route Mbalmayo-Sangmelima (**39,50 km ; 14,63 milliards ; 36,54%**)

Boucle de la Lekié (**81,5 km ; 32,45 milliards ; 26,6%**) ;

Dargala-Tokombéré (**15,4 km ; 3,960 milliards ; 47,02%**) ;

Sections Inter N1-Vers Missilia (**1,2 km**), Inter N1-Chefferie Moutourwa (**0,5 km**), Inter N1-Vers Barawa (**0,7 km**) et Inter N1-Maroua Meskine (**5 km**) (**7,4 Km ; 0,813 milliards ; 25%**) ;

1636 km de routes en entretien confortatif

Bonis poste Centrale Mandjou-Ndokayo-Garoua Boulāi (**164,34 km ; 6 milliards**) ;

Douala-Bandjoun (**218,99 km ; 10,939 milliards**) ;

Yaoundé-Douala (**245,33 km ; 11,998 milliards**) ;

Yaoundé-Ayos-Bonis (**329,18 km ; 11,997 milliards**) ;

Edéa-Kribi (**146,34 km ; 2 milliards**) ;

Section Bas de la falaise de Wak-Mayo Salah de la route Ngaoundéré-Garoua (**115,00 km ; 2 milliards**) ;

Maroua-Mokolo (**66,37 km ; 6,493 milliards**).

Ngaoundéré (Malang)-Pont Maidikoum (**98,78 km ; 0,45 milliard**) ;

Pont Maidikoum-Touboro (132 km ; 0,5 milliard) ;

Pont Sala-Garoua (120 km ; 2 milliards)

Ancien pont sur le Wouri (720 ml ; 3,2 milliards ; 38,77%).

Entretien des routes : 31 projets pour un linéaire de 1 023,01 km de routes bitumées et 1 337,42 km de routes en terre, soit :

1 023,01 km de routes bitumées entretenues à savoir :

Maintien de la circulation sur la route Mora-Dabanga-Kousseri (205 km ; 4,5 milliards) ;

Ebolowa – Ambam – Kyé Ossi Phase 2 (91,52 km ; 0,933 milliard ; 0%) ;

BEFANG-BENAKUMA-BAWORO (Frontière Nigeria) Phase 2 (50 km ; 0,218 milliard ; 0%) ;

Bamenda-Bafut-Wum phase 1 (80 km ; 0,65 milliard ; 28%) ;

Kakar - Ntaba (15 km ; 0,8 milliard ; 60,5%) ;

Meiganga (INT N1) - Meidougou - Ngaoundal (152,47 km ; 0,93 milliard ; 0%) ;

Lot 1-AD/NO, tronçon Ngaoundéré (Malang) - Pont Maidikoum - Touboro (267,10 km ; 0,94 milliard ; 0%) ;

Lot 1-NO, tronçon Garoua - Figuil - Magada (94,03 km ; 0,99 milliard ; 0%) ;

RO402(Int N1), RO401(Int N1) , Lot 4-NO, tronçon Sorawel(Int N1) - Guider (Int R0402) - Mayo Oulo - Dourbeye (Int R0401) et Bidzar - Guider (Int N1) (88,86 km ; 0,99 milliard ; 0%) ;

carrefour Rond-point de la gare voyageur-carrefour total aéroport, Région de l'Adamaoua, (4,00 km ; 2,94 milliards ; Ph1 : 42,12% Gbl : 14,30%) ;

Carrefour Gakle (inter N1)-Katoual (inter R0903)-Gazawa-Zamaloa-Zamay-Mokolo (inter R0901) (67,00 km ; 1,02 milliards ; 51%) ;

Carrefour Laiendé-Aéroport-Carrefour SODECOTON USINE GAROUA (10,30 km ; 1,55 milliards ; 3%).

1 337,42 km de routes en terre entretenues à savoir :

Bafang-Nkondjock (53,3 km ; 0,742 milliard) ;

Youkadouma-Mbangue-Mouloundou Phase 2 (201,62 Km ; 1,43 milliard ; 0%) ;

Mvangan Nklenyeng- Koungoulou-Biba- Yebol Nselang- Njana Phase 2 (65 Km ; 0,284 milliard ; 8%) ;

Foumban Massassa (33 Km ; 1,5 milliard. ; 1,04%) ;

Sagba-Sei-Ndop et Bamenda-Bafut –Wum-Lac Nyos (Ring-Road).phase 2 (45,21 km ; 0,69 milliard ; 0%) ;

Sagba-Sei-Ndop. Lot 1 Délocalisé pour Wum-Weh- Esu phase 2 (33 km ; 1,09 milliard ; 0%) ;

BAWORO (lim NW)-AKWAYA (intr N6B)-Frontière Nigeria Phase 2 (48,91 km ; 0,38 milliard ; 0%) ;

Bengbis-Messana (83 km ; 0,28 milliard ; 5%) ;

Nguilili (Int N°10)-Keke-Mengokele-Mawa (Frt Congo) phase 2 (150 km ; 0,59 milliard ; 52%) ;

Babongo (Inter N1) - Bélél (Inter R0804) - Mbang Rey phase 2 (95 Km ; 0,32 milliards ; 0%) ;

Bourbeye-Dazal-Doumo-Boudjouma (Frontière Nigéria). Phase 2 (30,89 km ; 1,48 milliard ; 0%) ;

Kourgui - Gansé - Kolofata - Kérawa (Frontire Nigéria). Phase 2 (28,90 km ; 0,28 milliard ; 0%) ;

Malarba 2 (Inter N6) - Doualayel (Inter R0803) et Tignère - Doualayel Lim Djéré, (145 km ; 0,69 milliard ; 0%) ;

Nganhi (Inter N1) - Ngam - Yafounou - Djohong - Yamba (158,50 km ; 1,32 milliards ; 0%) ;

Mora – Kourgui phase 2 (7 km ; **0,15** milliard ; **5,50%**) ;
 R0918: Kourgui-(Inter N1B)-Limani-Amchidé-Ganse (Inter N14) phase2 (**32,44** km ; **0,20** milliard ; **15%**) ;
 N1A: Bodo-Fotokol phase2 (**26,5** km ; **0,30** milliard ; **38,5%**) ;
 R0915, Yagoua (Inter N12)-Dana (R0916)-Bangana-Namaina-Guibi - frontière Tchad° dans la Région de l'extrême-Nord(**46,15** km ; **0,24** milliard ; **60%**) ;
 Maroua – Mindif – Lara. Phase 2 (**54** km ; **0,46** milliard ; **57,45%**).

Conventions de partenariat pour la réhabilitation et/ou l'entretien des routes à achever :

05 conventions projets pour un linéaire de **335,1** km de routes :

Convention **MINTP/SEFAC** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Yokadouma-Mboy (**55** km ; Année 1 : **100%**, Année 2 : **En cours de notification**) ;
 Convention **MINTP/SEEF** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route en terre Dimon-Metep-Mekone 3-Bac D'ekone (**55** km ; **50%**) ;
 Convention **MINTP/CAMVERT** pour l'entretien périodique des tronçons de routes en terre Lolabe-Campo-Campo Beach et Carrefour Doumassi-Carrefour Angelique (**70** km ; **20%**) ;
 Convention **MINTP/FIPCAM** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Ampel-Lomié-Zoulabot 2 (**124** km ; **60,24%**) ;
 Convention **MINTP/GREENFIL PLANTATION** pour l'entretien périodique de certaines routes en terre dans l'Arrondissement de Yabassi (**31,10** km ; **45%**).

Interventions en régie à achever : 21 projets pour un linéaire de **320,25** km de routes et **186,5**

ml d'ouvrages d'art :

Travaux de réhabilitation et d'ouverture des voies d'accès de trois (03) Bacs (EKONE, MENGUE BIBEY et MBARGUE) sur le fleuve SANAGA, dans le département de la HAUTE SANAGA, région du CENTRE (**31** km ; **0,128** milliard) ;
 Travaux de traitement de points critique sur les Nationales n° 2 (Nids de poule de 3mx2,5m au niveau de l'échangeur dans la localité d'Essasok et Affaissement de 6m x 2m à l'entrée du pont dans la localité d'Awae), dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**0,0049** milliard)
 Réhabilitation du pont de 12ml sur la rivière NEGBE au PK5+000 de la route Inter N22 (Ngoumou Palais de Justice) Nkoakom- Mbalalon, y compris le traitement des nids de poule avec construction de fossés bétonnés au carrefour Nomayos sur la N3. (Commune de Mbankomo) (**12** ml ; **0,076** milliard)
 Travaux de réhabilitation de (04) ralentisseurs de vitesse (type dos d'âne) et la pose des panneaux de signalisation sur la nationale n° 10, section Lycée Technique d'Ayos - Carrefour Macabo (1,5 km) dans l'Arrondissement d'Ayos, Département du Nyong et Nfoumou, (**28** ml ; **0,017** milliard) ;
 Travaux de réhabilitation de la route régionale R0214 : NGATTO nouveau – NGATTO ancien – (limite HAUT NYONG) 90 km. Département de la BOUMBA ET NGOKO, Région de l'EST (**90** km ; **0,081** milliard) ;
 Travaux de réhabilitation de la route régionale R0220 : YOKADOUMA – LAMEDOUM – NGATTO ancien (limite HAUT NYONG) 75km. Département de la BOUMBA ET NGOKO, Région de l'EST (**75** km ; **0,077** milliard) ;
 Travaux de protection des berges de l'accès côté Dziguilao du Dalot Caisson de portée 67,5 ml et la largeur 5 m, sur Le Mayo Kiyal (Dziguilao Centre) situé au Pk 0-500 de la Route Communale Dziguilao-Houang (08 km) dans l'Arrondissement de Dziguilao, Département du Mayo-Kani, (**67,5** ml ; **0,07** milliard) ;
 Travaux de construction d'un dalot quintuple 5x3,5x2 en substitution d'un radier emporté par les eaux au lieudit Gouri, y compris la construction des caniveaux en maçonnerie de moellons pour le drainage, au Pk 38+300 de la Régionale R0901, dans la Commune de

Mogode, Département du Mayo-Tsanaga (11 ml ; **0,049** milliard) ;

Travaux de renforcement du radier sur le cours d'eau GOUZDA et stabilisation des berges sur le cours d'eau Mayo Modoko Oulad, y compris la construction de trois (03) dalots simples, dans la Commune de Koza, Département du Mayo-Tsanaga (15 ml ; **0,049** milliard) ;

Travaux de traitement des points potentiels de rupture sur les axes des Routes Régionales (R0922 Section 2 : Inter P2 (Gazama) - Hina, R0901 : Mokolo-Mogode-Bourha) dans le Département du Mayo-Tsanaga (**0,068** milliard) ;

Travaux de traitement des points critiques et des assainissements de la Route Régional R0316, Carrefour Nkakmbom (Inter R0315) - Hendel - Massock, dans les Communes de Ngambe et de Massock (20 km) y compris la réhabilitation de deux ponts (Renforcement des Culées), dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral (20 km ; **0,113** milliard) ;

Travaux de réhabilitation de 02 ponts de 23 et 11 ml dans le Département de la SANAGA MARITIME, Communes de MASSOK et NGAMBE (34 ml ; **0,065** milliard)

Travaux de construction d'un pont définitif et de remplacement des platelages en bois de 12 ponts par des tabliers en béton armé, dans le Département de la Sanaga Maritime (**0,234** milliard) ;

Travaux de réhabilitation des accès du pont de Mayo Galke (1,2 km) sur la Nationale n° 13, Tronçon : Guidjiba - Taparé - Tcholliré - Mayo Djarendi - Touboro dans l'Arrondissement de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (1,5 km ; **0,170** milliard) ;

Travaux urgent de construction d'un mur en gabion de 25 ml et d'une buse D1000 en béton armé à Rontong-Nkar, sur la Nationale N11 dans le Département du Bui, Région du Nord-Ouest (36 ml ; **0,094** milliard) ;

Travaux urgent de construction d'un dalot de 1,5x1,5x9 sur la Nationale n° 11, Rontong - Nkar, dans le Département du Bui, Région du Nord-Ouest (11 ml ; **0,069** milliard) ;

Travaux de traitement des points critiques sur les tronçons : Kakar - Ndu - Mbot - Nkambe (long de 40 km) et Tabeken - Mankong (long de 850 m), dans le Département du Donga Mantung, Région du Nord-Ouest (**40,85** km ; **0,058** milliard) ;

Construction d'un pont de 6ml au PK2+100 sur la section MBENGWI-BACK MBON-KOBENYANG dans l'Arrondissement de MBENGWI, Département de la MOMO (6 ml ; **0,055** milliard) ;

Entretien des routes communales : piste1 limite DSHANG-SANTCHOU (FONDONERA-CETIC) de FONDONERA (longue de 13,800km), Piste 2 : carrefour MOHATSOP-Chefferie Supérieure FONDONERA (long de 2,100km) y compris les travaux d'assainissement et d'ouvrages d'art (buse Ø800, Ø1000, dalot de 2,00 x2,00 et réfection du tablier du pont) (Commune de Santchou) (**15,9** km ; **0,057** milliard) ;

Travaux d'urgence sur la N21 tronçon : Pont sur la Lobo - Bengbis (10 km) y compris la réhabilitation des platelages du pont sur la rivière Lobo et bras mort de Boulou (70 ml), dans la Commune de Bnegbis, Département du Dja et Lobo, Région du Sud. (**10** km ; **0,063** milliard) ;

Travaux de reconstruction du mur en aile aval coté Kumba et d'une partie du remblai d'accès du pont sur la rivière Koke, sur la Nationale N8, Buéa - Kumba à Muea, Région du Sud-Ouest (**0,017** milliard).

2025 connaîtra le démarrage de 15 projets de construction à savoir : **12** projets routiers (**547,274** km) ; **03** projets d'ouvrages d'art (**2222** ml). Parmi lesdits projets, l'on peut notamment citer :

Ebolowa-Akom II-Kribi, la voies de contournement d'Ebolowa et de Kribi y compris la bretelle d'Akom II (**179,279** km ; **137,824** milliards) ;

Bingambo-Grand Zambi (**43 km ; 52 milliards**) ;
 Fébadi-Béka Goto-Léwa-Likok (**145 km ; 110 milliards ; APD et DCE disponibles**) ;
 Saotchaï (Touloum)-Datchéka Takréo-Yoldéo-Doukoula (**4,175 km 0,831 milliards**) ;
 Voie expresse Lolabé-Campo (**39 km, 56,7 milliards ; APD en cours d'actualisation**) ;
 Kikot-Mbebe-Minse-Bot-Makak-Sepé-Bibodi-Inter Autoroute Yaoundé-Douala (**36 km ; 10,8 milliards**) ;
 Aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) dans les zones industrielles de Bassa et de Bonabéri (**8,5 km ; 11,33 milliards ; APD et Certificat de Conformité Environnemental disponibles**) ;
 Sections Andom-Bouam et Mbet-Andom avec les ponts la Tseke (**27 ml**) et sur le Nyong (**40 ml**) en **02** lots, sur la route Bouam-Diang-Andom (**26,25 km ; 44,35 milliards**) ;
 Babungo-Oku-Nkor (Noni)-Lassin en **03** lots dans le cadre du PLANUT (**74,57 km ; 133,124 milliards**);
 Contournement de Garoua avec construction d'un second pont sur le fleuve Benoué (**550 ml ; 194,19 milliards**) ;
 Pont Frontalier sur le fleuve Ntem (**972 ml ; 50,83 milliards**) ;
 Protection des berges sur le Mayo Limani (**700 ml ; 1,880 milliard**).

Les projets de réhabilitation à démarrer en 2025 porteront notamment sur un linéaire de **374 km** de routes, à savoir :

Edéa-Kribi (**110 Km ; 95,423 milliards**) ;
 Ngaoundéré-Garoua (**242 Km ; 221,608 milliards**) ;
 Pana-Poli (**22 km ; 2,263 milliards**).

Les conventions de partenariat pour la réhabilitation et/ou l'entretien des routes à démarrer porteront notamment sur :

Convention **MINTP/UTA** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Batouri-Ngoura 2- Kenzou-Frontière RCA (**113 km**) ;
 Convention **MINTP/PALLISCO** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route Abong-Mbang- Ampel (**68 km**) ;
 Convention **MINTP/MATGENIE** pour la réhabilitation/l'entretien périodique de la route en terre Mutenguné-Buea ;
 Convention **MINTP/MATGENIE** pour la réhabilitation/l'entretien périodique des tronçons de routes en terre reliant le village Onagondi et Dzamtewountoug.
 Convention **MINTP/SEFECCAM** pour la réhabilitation/l'entretien périodique des tronçons de routes en terre Echimbor-Zoulabot 1-Lamedoum (**99,40 km**) ;
 Convention **MINTP/MATGENIE** pour la réhabilitation/l'entretien périodique des tronçons de routes en terre Ngaoundere-Garoua (**275 km**).

En plus des études à boucler en 2025, on envisage le démarrage des nouvelles études techniques, en occurrence :

Etudes en vue de la construction de la route Nkolbisson-Nkolnkoumou-Ongot-Mefomo-Nlong-Matomb (intersection N3) R0101 (**56 km ; 0,28 milliard**) ;
 Etudes en vue du bitumage de la route Zouatoubi (inter N2)-Carrefour Ebogo-Nkolebae - Metomba-Assie-Abang Batsenga-Nkoambe-Carrefour Aboat Mveng (inter RO119) (**49,5 km ; 0,247 milliard**) ;
 Etudes en vue à la construction du pont sur le fleuve Kadey à Ngoura sur la R0201, tronçon Ngoura-Yangamo, Région de l'Est, (R0201) (**300 ml ; 0,6 milliard**) ;
 Etudes en vue de la Construction du pont sur le Fleuve Nyong à Nkolmakia sur la R0104, tronçon Mfou-Bibey- Obout Region du Centre, (**150 ml ; 0,375 milliard**) ;

Etudes en vue de la construction du pont sur le fleuve Kadey à Bendissola sur la R0208, tronçon Batouri-Kagnol II, Département de la Kadey (**300 ml ; 0,6 milliard**) ;

Etudes en vue de la construction du pont sur le fleuve Doumé à Bimba sur R0207, tronçon Nguelebok-Mbang, Département de la Kadey (**120 ml ; 0,315 milliard**) ;

Etudes en vue de la construction du pont sur le fleuve Boumba à Biwala sur la R0214, tronçon Ngato-Gribe, Département de la Boumba et Ngoko (**120 ml, 0,315 milliards**) ;

Etudes en vue de la construction du pont sur le fleuve Doumé à Lilla sur la R02010, tronçon Loumbou (inter N10)-Nguelebok (100 ml) (**100 ml ; 0,3 milliard**) ;

Etudes en vue de la construction du pont sur le LOM A MBONDO, arrondissement de MEIGANGA (**72 ml ; 0,244 milliard**) ;

Etudes de la construction du pont sur la rivière Edap-Ellou au pk 26+100 de la route communale Santchou-Mbokou-Mokott-Bale-Dschang, dans le département de la Menoua (**140 ml ; 0,355 milliard**) ;

Etudes en vue de la construction d'un pont sur le Mayo-Dingti (**80 ml ; 0,26 milliard**) ;

Etude en régie en vue de la construction d'un pont et ses voies d'accès sur le Lac Tissongo dans la Commune de Mouanko (**55 ml ; 0,1 milliard**) ;

Etudes en régie en vue de la construction d'un pont sur le Mayo-Wouldé (**60 ml ; 0,1 milliard**) ;

Etude en régie en vue de la construction d'un pont et ses voies d'accès sur la rivière Avo'o au Pk2+00 de la route communale : centre-ville de Batchenga - carrefour Edzedouan - Carrefour Djoré dans l'arrondissement de Batchenga, département de la lékié, Région du Centre (**50 ml ; 0,1 milliard**) ;

On assistera également à la poursuite de l'exécution des travaux de l'autoroute Yaoundé-Douala phase 2.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du Ministère des Travaux Publics est de doter le pays en infrastructures de génie civil, viables et à coûts maîtrisés dont la qualité et la durabilité sont assurées.

En effet, les infrastructures par leur effet d'entraînement sur divers pans de l'économie contribuent significativement à la création de la richesse. Elles constituent par conséquent, le principal déterminant d'une croissance soutenue et durable. En revanche, le déficit en infrastructures, leur faible niveau de service, ainsi que leur mauvaise qualité sont des freins au développement socio-économique de la nation.

Pour atteindre cet objectif, le MINTP poursuivra la mise en œuvre des quatre (04) programmes ci-après :

Programme 125 : Construction des routes et autres infrastructures

Programme 126 : Réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures

Programme 127 : Réalisation des études techniques d'infrastructures

Programme 128 : Gouvernance et appui institutionnel

Au regard de ce qui précède, pour son cheminement vers une économie émergente, la stratégie de mise en œuvre de la première phase de la Vision 2035 a reposé sur l'augmentation substantielle du stock d'infrastructures, à travers la réalisation des grands projets routiers dits structurants. Ces derniers ont contribué substantiellement à améliorer la circulation sur l'ensemble du réseau, à faciliter l'accès aux facteurs de production et conséquemment, à

baisser leurs coûts afin d'accroître la productivité et la compétitivité de l'économie.

Pour maintenir le cap de l'émergence 2035, la SND30 ambitionne la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Dans son cheminement vers un Nouveau Pays Industrialisé, les efforts sont articulés autour de la stratégie d'industrialisation qui constitue le centre d'intérêt de la période 2020-2030.

Ceci étant, pour le sous-secteur routier, les priorités portent sur : l'accroissement du linéaire bitumé et le maintien du réseau en bon état.

Il s'agit concrètement de faire passer la densité du réseau bitumé pour **1 000** habitants de **0,32** en **2020** à **0,48** en **2030**.

L'atteinte de cet objectif passe par la construction de **6000** km de routes bitumées et principalement les **4800** km de routes nationales en terre, la réhabilitation de **3000** km de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier sur la période 2020-2030.

Aussi, les priorités d'interventions pour le Ministère des Travaux Publics portent sur : (i) l'achèvement des grands projets de première génération et la finalisation des modalités de leur mise en service complète, y compris les projets connexes induits, pour permettre auxdits projets de produire les effets économiques attendus et, (ii) la préparation, la rationalisation et la mise en route de nouveaux grands projets. Il s'agit notamment de :

- la mise en exploitation des premières phases des autoroutes déjà livrées, à travers l'amélioration de la fonctionnalité de l'autoroute Yaoundé-Douala (raccordement à la route nationale N°3 et au réseau local via les rétablissements) et la mise en route du Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi. On assistera également à la finalisation de la structuration des travaux des phases suivantes des autoroutes concernées, à contractualiser en procédure PPP,
- l'aménagement des chaînons nationaux des corridors sous-régionaux et notamment ceux encore en terre, permettant de favoriser l'intégration régionale, la libre circulation des biens et des personnes, les échanges commerciaux intra-zones et l'optimisation des opportunités offertes par les nouveaux marchés dans la CEMAC, la CEEAC et la ZLECAF,

- la densification du réseau des routes nationales, régionales et communales dans le cadre du programme infrastructurel de connectivité par la route,

- l'aménagement des voies d'accès aux bassins de productions industrielle, agropastorale et touristiques pour faciliter les échanges et l'approvisionnement des marchés aux meilleures conditions possibles, avec ses vertus pour l'emploi,

- les contournements des grandes villes, notamment Yaoundé, Douala, Edéa, Bafoussam, Garoua et Maroua et,

- l'entretien et la maintenance du réseau routier existant par le recours aux technologies innovantes.

Pour le sous-secteur de la construction, les actions visent la mise en cohérence des infrastructures, la diffusion des règles de l'art et la promotion des matériaux locaux.

Ces missions tirent leur fondement du décret n°2014/3863 du 21 novembre 2014 qui confirme à nouveau le Ministère des Travaux Publics dans son rôle de Maître d'œuvre du Gouvernement (Ingénieur de l'Etat). A ce titre, il veille à ce que notre pays dispose des infrastructures de

qualité, adaptées à la demande économique et sociale et à coûts optimisés, à travers un meilleur accompagnement des autres maîtres d'ouvrages. Ce rôle a été réaffirmé par le décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets d'investissement public pour instituer la contre-expertise du MINTP dans la maturation de tous les projets d'infrastructures. Il s'agit concrètement :

- de promouvoir le respect des règles de l'art dans le secteur, notamment par le renforcement du rôle et de la capacité de la Maîtrise d'œuvre,
- d'améliorer l'organisation du secteur par le renforcement de la capacité de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion des opérations et la mise en place d'un système de régulation opérant,
- de promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics,
- d'augmenter la capacité de production des matériaux par la diversification, la promotion de la concurrence, la mise en conformité des techniques et la réduction des prix.

Pour les autres infrastructures, il s'agit de garantir leur bonne qualité à travers :

- la supervision et le contrôle technique de la construction et de la maintenance des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, fluviales, énergétiques, environnementales et,
- la réalisation des études techniques y afférentes, etc.

La stratégie de mise en œuvre consiste, compte tenu des coûts élevés des travaux routiers, à mettre un accent particulier sur : (i) la recherche d'une allocation optimale des budgets annuels entre entretien, réhabilitation et construction ; (ii) l'optimisation des caractéristiques géométriques et les structures de chaussées, (iii) la responsabilisation et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage routière par la simplification des procédures de passation des marchés, de gestion des contrats, ainsi que le renforcement des contrôles à posteriori ; (iv) le renforcement du parc de matériels de génie civil ; (v) l'organisation du secteur privé afin de disposer d'un tissu d'entreprises et de bureaux d'études performants ; (vi) le renforcement de la planification et de la programmation à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention qui privilégie le respect des standards de travaux au détriment des opérations de saupoudrage ; (vii) la recherche de matériaux ou de procédés susceptibles d'accentuer la pérennité des interventions, en entretien routier notamment et ; (viii) le recours, à chaque fois que possible, à des techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour réduire les coûts et promouvoir l'emploi.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de ces programmes se décline comme suit :

Programme/Actions	Noms et prénoms	Fonction
PROGRAMME 125 : Construction des routes et autres infrastructures	MBELLA EBOUMBOU JIM	Directeur Général des Travaux et Infrastructures

Action 01 : Aménagement des autoroutes et des voies express	MBELLA EBOUMBOU JIM	Directeur Général des Travaux et Infrastructures
Action 02 : Aménagement des routes	MBEM NGOMBE MICHEL INNOCENT	Directeur des Investissements Routiers
Action 03 : Construction des ouvrages de franchissement et de traversé	MBELLA EBOUMBOU JIM	Chef de Division des Ouvrages d'Art
Action 04 : Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT)	AKONO MVONDO LEOPOLD	Coordonnateur de l'Unité de gestion du projet PLANUT volet routier
Action 05 : Construction des bâtiments et édifices publics	NGUIMGO GUSTAVE	Directeur de la Construction
Action 06 : Aménagement des autres équipements routiers	DADJE NAZOLE ABOUBAKAR	Chef de Cellule des Equipements et de la Sécurité des Infrastructures
Action 07 : Accompagnement des maîtres d'ouvrages dans la construction des autres infrastructures	MINGOAL MAX	Directeur des Autres travaux d'Infrastructures
Action 08 : Coordination et pilotage du programme 125	MBELLA EBOUMBOU JIM	Directeur Générale des Travaux d'Infrastructures

Programme/Actions	Noms et prénoms	Fonction
PROGRAMME 126 : Réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures	SOULEMANOU GARBATI	Directeur de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier
Action 01 : Réhabilitation, Maintenance des routes	SANDA OUMAROU	Chef de Cellule de Suivi des Travaux de Réhabilitation
Action 02 : Entretien des routes	KEBFIENE ASSA	Chef de Services des traversées Urbaines des Routes Nationales et Régionales à la Sous-Direction d'Entretien du Réseau Nord
Action 03 : Réhabilitation des ouvrages de franchissement et de traversée	SHU MARTIN KUBILI	Chef de Cellule de la Gestion et Surveillance des Ouvrages d'Arts
Action 04 : Protection du Patrimoine et de l'environnement Routier	TCHOFFOGUEU EMMANUEL	Chef de Cellule de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routier
Action 05 : Réhabilitation des autres équipements routiers	NGUE DE MBAPPE épouse FUH	Sous-Directeur de l'entretien des Routes du Réseau Sud à la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routier
Action 06 : Accompagnement des maîtres d'ouvrages dans la réhabilitation des autres infrastructures	NGUEDA KEMGANG CAMILLE	Sous-Directeur de Développement des Infrastructures Energétiques et Environnementales

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 07 : Réhabilitation, Maintenance des bâtiments et édifices publics	OTSA MAZE GUY	Chef de Cellule des Travaux Spéciaux à la Direction de la Construction
Action 08 : Coordination et pilotage du programme 126	MBEM NGOMBE MICHEL INNOCENT	Directeur de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier

Programme/Actions	Noms et prénoms	Fonction
PROGRAMME 127 : Réalisation des études techniques d'infrastructures	TAKUETE DONNAT	Directeur Général des Etudes Techniques
Action 01 : Etudes techniques des autoroutes et voies express	NDE VICTOR	Sous-Directeur de Construction des Routes et des Autoroutes
Action 02 : Etudes techniques et maîtrise d'œuvre techniques de construction des routes	KIHENGA THEOPHILE	Directeur des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art
Action 03 : Etudes techniques et maîtrise d'œuvre techniques de réhabilitation des routes	JOKI JACQUES PASCAL	Sous-Directeur des Etudes de Constructions des d'Ouvrage d'Art
Action 04 : Etudes techniques et maîtrise d'œuvre techniques des ouvrages d'art	MBELE KEDI IVAN RODRIGUE	Sous-Directeur des Etudes de Réhabilitation des Routes et Ouvrages d'Arts
Action 05 : Acquisitions Stratégiques et études Prospectives	YENE ATANGANA JOSEPH QUENTIN	Chef de Division d'Appui aux Etudes Techniques
Action 06 : Etudes techniques des projets de bâtiments et édifices Publics	NZIEGUAIN MERLINE	Sous-Directeur des Etudes des Bâtiments et Edifices Publics
Action 07 : Etudes Techniques et maîtrise d'œuvre des Autres Infrastructures	ESSAMA ATANGANA PAUL LANDRY	Sous-Directeur des Etudes des Infrastructures Energétiques
Action 08 : Coordination et pilotage du programme 127	TAKUETE DONNAT	Directeur Générale des Etudes Techniques

Programme/Actions	Noms et prénoms	Fonction
PROGRAMME 128 : Gouvernance et appui institutionnel	EBANG MVE URBAIN NOEL	Secrétaire Général du MINTP

Action 01 : Renforcement du système de planification et de programmation	ABANDA JOSEPH	Directeur des Affaires Général
Action 02 : Amélioration de la gestion des affaires publiques et de la qualité des travaux	TEUMI épse TSINGANG YVETTE	Sous-Directeur du Budget
Action 03 : Développement de la Capacité et de la compétitivité du Secteur Privé du BTP	FOTSING JOSEPH	Chef de Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Action 04 : Renforcement des ressources humaines	NDI NDONGO MARCELIN	Sous-Directeur du Personnel de la Solde et des Pensions
Action 06 : Coordination et pilotage du programme 128	EBANG MVE URBAIN NOEL	Secrétaire Général du MINTP

A ce cadre institutionnel définie par la décision n° 163/D/MINTP/SG du 23 mai 2023 du Ministre des Travaux Publics, s'ajoute la participation des services déconcentrés et les Collectivités Territoriale Décentralisée (CTD) à travers le suivi et la mise en œuvre de certaines activités à l'instar des rencontres régionales de mise à jour de l'état du réseau routier et de priorisation des interventions routières dans le cadre de la préparation du budget 2025 du 18 au 19 juillet 2024. Dans les services déconcentrés la mise en œuvre des programmes et actions sus évoqués est conduit par les Délégués Régionaux et Départementaux. Les Présidents Régionaux et les Maires interviennent comme maitre d'ouvrage pour la compétence transférée d'entretien routier des routes de leur ressort respectif.

Au regard des missions énoncées précédemment, le cadre stratégique des programmes du MINTP s'articule autour des constructions neuves, de la réhabilitation et des études techniques tel que présenté dans le tableau ci-après :

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 125

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESSES	Accroître la compétitivité de l'économie	Linéaire des autoroutes et voies express construites	98,5	98,5	Rapports d'activités
02	AMENAGEMENT DES ROUTES	Augmenter le linéaire des routes bitumées	Linéaire des routes bitumées construites	693,84	399,13	Rapports d'activités
03	CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE	Eliminer les points de rupture de trafic	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	237	515,7	Rapports d'activités
04	PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	114,74	205,26	Rapport d'activités
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	75	70	Rapport d'activités
06	AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Superviser la construction des autres équipements routiers	Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	7	14	Rapports d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

07	ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Superviser la construction des autres infrastructures	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	81,82	75	Rapport d'activités
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation physique des activités du programme	67,1	90	PTA

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 126

REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Augmenter le linéaire de routes bitumées réhabilitées	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	82,74	73,17	Rapport d'activités
02 ENTRETIEN DES ROUTES	Améliorer le niveau de service du réseau routier	Linéaire de routes entretenues	3 556,38	5 900	Rapport d'activités
03 REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée et les points de rupture de trafic	Mettre-linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	120	208,34	Rapport d'activités des directions opérationnelles du MINTP en charge du suivi des travaux
04 PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Augmenter la durée de vie des routes	Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	21	40	Rapport d'activités
05 REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	10	22	Rapports d'activités
08 REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	50	85	Rapport d'activités
09 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation physique des activités du programme 468	53,3	90	PTA

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 127

RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	8	10	Rapport d'activités
02 ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières	% des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	58,39	98	Rapport d'activités
03 ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	91,98	98	Rapports d'activités
04 ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	90	98	Rapport d'activités
05 ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteint	80	60	Rapport d'activités
06 ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	98	70	Rapport d'activités
07 ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	22	15	Rapport d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 127	Taux de réalisation physique des activités du programme 127	87,8	90	Rapport d'activités
----	---	--	---	------	----	---------------------

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 128

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

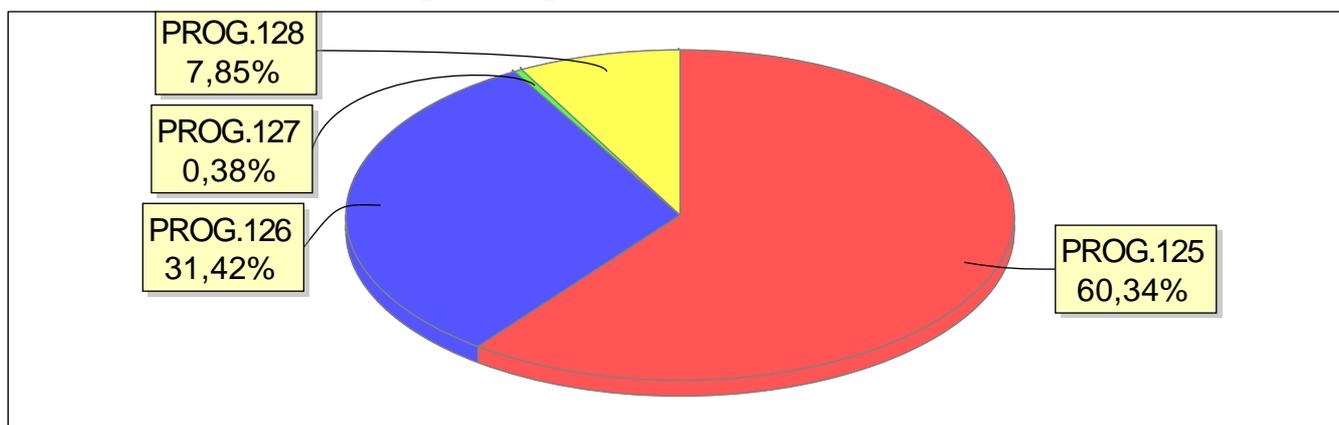
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	Améliorer le taux de consommation des ressources	Taux d'engagement du budget d'investissement	99,5	98	Rapport d'activité
02 AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	Améliorer la qualité des prestations	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	75	85	Rapport d'activités
04 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les conditions de travail	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	70	85	Rapport d'activités
06 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 128	Taux de réalisation physique des activités du programme 470	92	92	PTA

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

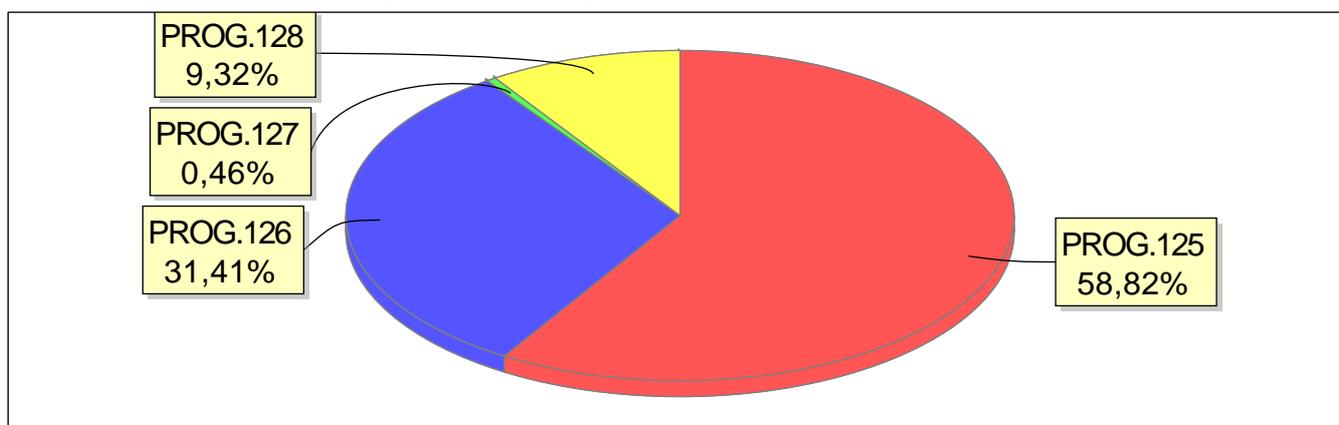
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
125 CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	1 863 378 000	1 863 378 000	455 494 691 000	373 718 207 000	457 358 069 000	375 581 585 000
126 RÉHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	51 352 126 000	51 352 126 000	186 810 200 000	149 195 193 000	238 162 326 000	200 547 319 000
127 RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	1 712 284 000	1 712 284 000	1 200 000 000	1 200 000 000	2 912 284 000	2 912 284 000
128 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	55 808 212 000	55 808 212 000	3 727 100 000	3 727 100 000	59 535 312 000	59 535 312 000
TOTAL	110 736 000 000	110 736 000 000	647 231 991 000	527 840 500 000	757 967 991 000	638 576 500 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 125

**CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN MICHEL MBELLA EBOUMBOU

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Au regard du déficit en infrastructures routières bitumées et en bon état de circulabilité (**320 ml** de route bitumée pour **1000** habitants), freinant ainsi les efforts de développement entrepris dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Pour y remédier, le gouvernement a mis en place le programme de construction des routes et autres infrastructures qui s'inscrit en droite ligne avec la SND30 à travers laquelle, il entend porter la densité du réseau bitumé de **0,32 à 0,48** km pour **1000** habitants. Ainsi, les quatre (**4**) premières années de mise en œuvre de la SND30 ont permis de porter cette densité à **360 ml** de route bitumée pour **1000** habitants. De façon spécifique, il s'agira de bitumer au moins **6 000** km de routes dans la période sous revue (avec une priorité pour les **4 800** km de routes nationales encore en terre). Pour y parvenir, le Ministère des Travaux Publics a planifié la mise en place de politique routière à travers : (i) le plan directeur routier ; (ii) Stratégie sectorielle du secteur du BTP ; (iii) Programme Infrastructurel de Connectivité par la Route (PICR) ; (iv) Stratégie Infrastructurelle de Réduction des Disparités ; (v) Stratégie Intégrée des Infrastructures de Transport Multimodal (S2ITM) ; (vi) Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) et (vii) Coordination des Interventions de Désenclavement des Bassins de Production Agro-pastoraux.

La concrétisation de cette politique routière en 2025 passera par le démarrage, la poursuite et l'achèvement de certains projets à l'instar de la construction des routes Mbouda-Bagam-Galim, Mbouda-Balaloum-Bati, Balaloum-Ngouaya, Mbouda-Bamesso-Galim, Mbouda-Batcham, Voirie de Batcham, Voirie de Galim et bretelles ; Pénétrante Est de la ville de Douala (Phase II) et aménagement des voies alternatives Kumbo-Ndu, Ndu-Binka-Nkambe, Nkambe-Misaje et voie de contournement de Nkambe dans le cadre de la Ring-Road ; Bogu-Guirvidig et Guirvidig-Pouss, y compris voiries de Bogu, Maroua, de Maga et Guirvidig de la route Maroua-Bogu-Pouss ; Ebolowa-Akom II-Kribi, la voies de contournement d'Ebolowa et de Kribi y compris la bretelle d'Akom II ; Bingambo-Grand Zambé ; Contournement de Garoua avec construction d'un second pont sur le fleuve Benoué ; Fébadi-Béka Goto-Léwa-Likok, les projets du PLANUT, Protection des berges sur le Mayo Limani ; Pont Frontalier sur le fleuve Ntem; la construction des ponts métalliques, etc. Mais aussi en lançant une nouvelle génération de projets autoroutiers (en Partenariat Public-Privé et routiers (routes nationales, régionales et communales) en accompagnement des priorités de développement agropastorales, industrielles et des services. La réalisation des activités de ce programme passera par le déroulement des actions suivantes :

ACTION 01 : AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS

ACTION 02 : AMENAGEMENT DES ROUTES

ACTION 03 : CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE

ACTION 04 : PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)

ACTION 05 : CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS

ACTION 06 : AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS

ACTION 07 : ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION

DES AUTRES INFRASTRUCTURES

ACTION 08 : COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125

Pendant l'exercice budgétaire 2024, les résultats suivants ont été obtenu : (1) **446,01** km de route construite contre **869,85** km prévu soit un taux de réalisation de **51,27%** et (2) **1120,92** ml d'ouvrages d'art construite contre **869,23** ml attendu soit un taux de réalisation **128,95%**. Ce qui nous donne un taux moyen global atteinte des objectifs fixés pour ce programme de **90,11%**.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	oo/	2023	0,36	2025	0,38

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	
Objectif	Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	linéaire de route bitumé et population	
Unité de mesure	pour 1000 habitants(°°)	
Mode de calcul	(linéaire de route bitumé /population)*1000	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 0.36
Cible fixée à la fin du programme	Année:	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 0.38
	Année: 2026	Valeur: 0,42
	Année: 2027	Valeur: 0,44
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités des directions opérationnelles du MINTP en charge du suivi des travaux	
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du volet routier du PLANUT Unité de gestion des ponts ACROW Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du volet routier du PLANUT Unité de gestion des ponts ACROW Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur ne rend pas fidèlement compte du niveau d'investissement, il ne permet pas d'apprécier les réalisations concernant les autres infrastructures (MINHDU ; Mairie des villes) ; Le calcul de cet indicateur dépend de l'effectif de la population du Cameroun alors que cette donnée n'est pas toujours officiellement disponible. Biais : La mauvaise collecte des données, omission lors des reportings, l'existence d'autres intervenants, l'échéance de disponibilité des données différente de celle de la présentation.	
Modalités d'interprétation	Appréciation du linéaire de routes construite par rapport à la densité de la population	
5) Commentaires		
Ce qui peut être fait, tout autre commentaire qui peut être fait sur l'indicateur. Effet de la budgétisation sur la performance de l'indicateur du programme.		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESSES
- ACTION 02:** AMENAGEMENT DES ROUTES
- ACTION 03:** CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE
- ACTION 04:** PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)
- ACTION 05:** CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 06:** AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS
- ACTION 07:** ACCOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en route du Programme 125, dédié à la Construction des Infrastructures Routières, permettra en 2024 de développer l'ossature nationale par la réalisation de grands travaux neufs d'infrastructures, avec leur conséquence sur l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale de Développement.

De manière concrète, on devra assister en 2025 à la mise en œuvre de la politique routière à travers la livraison de **754,76** km de nouvelles routes bitumées et **509,65** ml d'ouvrages d'art construits.

Ainsi à titre illustratif à travers le Programme Infrastructurel de Connectivité par la Route (PICR) nous aurons la réalisation des projets tels :

Dans le cadre de la connectivité administrative entre les Chefs-lieux de Région et la Capitale :

Sections Ntui-Ndjole, Ndjole-Mankim, Mankim-Meteing et la route communale Tsap Tsap-Megang de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati (**183,8** km ; **89,51** milliards ; **87,30%**, **20,8%** et **83,72%** respectivement) ;

Les 40 premiers km de la route Awae-Esse-Soa (40 km) Douala-Bonépoupa (**32,74** km ; **28,60** milliards ; **39,5%**) ;

Melong-Bangem et bretelle (Phase 2, Tranche conditionnelle) (**16,95** km ; **1,687** milliard ; **93%**) ;

Pont sur le fleuve Logone (**620** ml ; **47,244** milliards ; **89,42%**) ;

le Pont ACROW sur la rivière Mama de l'itinéraire Dem-Kette-Mama I (**39,48** ml ; **0,3** milliard ; **53,02%**) ;

Dans le cadre de la connectivité administrative entre les Chefs-lieux de Région à leurs Chefs-lieux de Départements :

Akonolinga (Sous-préfecture) -Carrefour Yil de la route Akonolinga-Endom-Obout (**23,20** km ; **4,950** milliards ; **73,83%**) ;

Ngultang-Carrefour Mengueme Si (**23,30** km ; **4,687** milliards ; **50,26%**) ;

Obak-Mvoua-Nkoldobo-Koudadeng-Intersection route bitumée Messassi-Nkometou 2 (**22,50** km ; **1,838** milliard ; **70%**) ;

Pont sur la rivière Mayo Taram sur la Route Foumbam-Banyo-Tibati (**51,67 ml ; 0,84 milliard ; 38,00%**)

Dans le cadre de la connectivité administrative entre les Chefs-lieux de Département à leurs Chefs-lieux d'Arrondissement :

Sections de routes carrefour Etoua-fleuve Mefou, Entrée Sétat face Shell-Nsimeyong et bretelles, Nkolfon-Chefferie d'Afanayoa-Lycée d'Afanayoa, Entrée CSI-Ecole publique de Nomayos et bretelles, Intersection (Péage-Centre d'Excellence CAF)-Centre-Ville Mbankomo, Akono-Akok Bekoe, Inter Yaoundé Soa-Complexe scolaire Ayungha (**23,4 km ; 1,249 milliard ; 63,80%**) ;

Nkomo-Enyeng, Ebezom-Nkomo, Mengon face EPC-Carrefour Beyok, Carrefour Beyock-Carrefour Bivouk et Carrefour Beyok-Bebey, Mission Catholique-Hôtel Martin's, Mengon-Meyos et bretelles (**18,70 km ; 3,791 milliards ; 84%**) ;

Carrefour Ekong-Carrefour Biyebe (**18,30 km ; 4,93 milliards ; 90%**) ;

Melong-Bangem et bretelle (Phase 2, Tranche conditionnelle) (**16,95 km ; 1,687 milliard ; 93%**) ;

Pont au PK 331+650 de la route Wum-Bafut (**15 ml ; 0,302 milliard ; 100%**) ;

Pont au PK 15+600 sur le tronçon de la route reliant Tudig Jn-Oshum (**06 ml ; 0,057 milliard ; 100%**).

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESSES

L'action d'aménagement des autoroutes et des voies express a pour but d'accroître le linéaire des autoroutes et voies express construites pour influencer positivement sur la croissance économique du pays. En 2024, nous avons assisté au lancement des travaux de la seconde phase de l'autoroute Yaoundé sur la section Bibodi-Bodmon.

Pour ce qui est de 2025, Il est question de connaître une accélération des travaux de l'autoroute Yaoundé-Douala (phase 2) et la poursuite avec le processus de contractualisation en mode PPP de l'autoroute Edea-Kribi ainsi qu'une autre section de l'autoroute Yaoundé-Douala.

OBJECTIF 1. Accroître la compétitivité de l'économie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire des autoroutes et voies express construites	km	2023	98,5	2025	98,5

ACTION 02

AMENAGEMENT DES ROUTES

L'action d'aménagement des routes vise à augmenter le linéaire des routes bitumées sur l'étendue du territoire national. Elle se divise en trois (**03**) activités dont : l'aménagement des routes nationales, l'aménagement des routes régionales et l'aménagement des routes communales. Au courant de l'année qui s'achève nous avons réceptionné **446,01 km** de nouvelles routes pour une prévision de **869,85 km** soit un taux de réalisation de **51,27%**. Nous pouvons citer les projets ci-après : Nding-Mbgaba, y compris voirie de Minta et prolongement de Sections Ntui-Ndjole, Ndjole-Mankim, Mankim-Meteing et la route communale Tsap Tsap-

Megang de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati (**183,8** km) ; Carrefour Ekong-Carrefour Biyebe (**18,30** km) et Akonolinga-Carrefour Yil (**23,20** km), Bamali-Junction-Bambalang Beach en 02 phases (**30** km) ; les 40 premiers km de la route Awae-Esse-Soa (**40** km) et - Mvia-Mezesse (**23,30** km).

Cette action vise en 2025 à l'achèvement et la poursuite les travaux des projets routiers en cours d'exécution, ainsi que le démarrage d'autres projets.

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire des routes bitumées construites	km	2023	693,84	2025	399,13

ACTION 03

CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE

L'action d'aménagement de construction des ouvrages de franchissement et de traversée vise à garantir la continuité du trafic routier en éliminant les points de rupture du trafic. L'exercice finissant a permis de réceptionner **13** projets pour un linéaire de **1120,92** ml d'ouvrages d'art et **1** bac de franchissement. On peut citer en autre : le pont sur le fleuve Logone (**620** ml) ; le remplacement des buses par des dalots sur la section Yaoundé-Pont de Ndoupé (**263,5** ml) ; le pont sur la rivière Ngoum de l'itinéraire Kekem (Carrefour usine Tchouaffe)-Site de l'ouvrage (**42,52** ml) ; dalot en BA sur le Mayo Blabline sur la route Kourgui-Koupaye vers Mayo Tsanaga (**42,75** ml) et le pont sur la rivière Mayo Taram sur la Route Foubam-Banyo-Tibati (**51,67** ml).

Il est envisagé dans cette action de mettre en service les ouvrages réceptionnés et la poursuite des projets à l'instar des travaux de construction d'ouvrages d'art métallique dans le cadre du projet ACROW, pont et de ses accès sur le Mayo Pintchoumba au PK 11+800 sur la route Pana-Poli, Pont sur le Dja à Assok sur la voie d'accès au site de la centrale hydroélectrique de Mekin, pont sur la rivière Mahou du tronçon de route Ndobiam-Nbiam et remplacement des buses par des dalots sur la route Pont de Ndoupé-Pont sur la Dibamba

OBJECTIF 1. Eliminer les points de rupture de trafic

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	ml	2023	237	2025	515,7

ACTION 04

PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)

Cette action vise à augmenter le linéaire de route bitumée et de mettre en service les routes bitumées inscrites dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance, décidé par le Chef de l'Etat. Pour cette année, ladite action a permis la réception des **40** premiers km de la route Awae-Esse-Soa. Contre **218,56** km de prévu soit un taux de réalisation de **18,30%**.

La mise en œuvre de cette action aura pour but la réception des tronçons de routes Ekondo Titi-Kumba, Awae-Esse (le complément des 42 km restant), Fouban-Koupa Matapit.

OBJECTIF 1. Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	km	2023	114,74	2025	205,26

ACTION 05
CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS

Cette action vise à superviser les bâtiments et édifices publics construits. Elle a été mise en œuvre pour la finalisation de l'immeuble siège devant abriter les services du Ministère des Travaux Publics dont la livraison aura lieu cette fin d'année et la réception d'un logement d'astreinte de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Kupe Manengoumba.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des bâtiments et édifices publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	%	2023	75	2025	70

ACTION 06
AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS

Cette action vise à superviser les autres équipements routiers construits, tels que les péages et les pesages. Il est enregistré dans le cadre de la mise en œuvre de cette action la poursuite de travaux de construction du poste de pesage de FIFINDA situé sur le tronçon Edéa-Kribi, ainsi que le processus de rétrocession des sept (07) premier poste de péages automatiques réceptionnés en 2023.

En 2025, il sera question de la poursuite des travaux des postes de pesage en constructions et lancer l'entretien et réhabilitation d'autres postes. Dans le même temps, Il est prévu le lancement du processus de contractualisation des sept autres postes péages automatiques restant à construire.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des autres équipements routiers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	nb	2023	7	2025	14

ACTION 07
ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES

L'action consiste à superviser/accompagner la construction des autres infrastructures par les autres maitres d'ouvrages. Il s'agit principalement des infrastructures ferroviaires, des infrastructures portuaires et fluviales, des infrastructures aéroportuaires et, des infrastructures énergétiques et environnementales. 2024 a marqué l'intensification de l'accompagnement et l'assistance des autres maitres d'ouvrages dont, l'Assemblée Nationale, la Mairie de Yaoundé 5, les Services du Premier Ministre ; le MINEE, le MINPOSTEL, le MINDUH, le MINT, le PAD, le

PAK, l'EDC, la NHPC et la SONATREL dans la construction des autres infrastructures.

En 2025, il sera question de poursuivre avec la supervision et le contrôle technique de la construction et la maintenance des autres infrastructures réalisées par les autres maîtres d'ouvrage, en tant qu'ingénieur de l'Etat.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	%	2023	81,82	2025	75

ACTION 08

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125

Cette action vise à assurer la coordination des différentes actions qui sous-tendent ce programme au travers des dialogues de gestion qui sont régulièrement organisés sous la supervision du Responsable de programme. La mise en œuvre de cette action nous renseigne sur le fait le programme 125 a connu un taux de réalisations physique dudit programme de **67,13%** en 2023 et qui se rapprochera de **85%** en 2024, pour se maintenir à **90%**.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme	%	2023	67,1	2025	90

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des autoroutes et voies express construites	
Objectif	Accroître la compétitivité de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESSES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets autoroutiers en cours d'exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de autoroute et voies express bitumées construits ou exploitable	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 98,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 148,5
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 98,5
	Année: 2026	Valeur: 158,5
	Année: 2027	Valeur: 278,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : Ne capte que le linéaire des autoroutes réceptionnées mais pas les travaux préalables à la pose de la couche de roulement. Biais : Sous – estime la performance réelle de l'action au regard de la ressource consommée au cours de l'exercice	
Modalités d'interprétation	Linéaire des autoroutes réceptionnées au cours de l'exercice.	
5) Commentaires		
R.A.S		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Linéaire des routes bitumées construites
Objectif	Augmenter le linéaire des routes bitumées
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
Action concernée par l'objectif	02 - AMENAGEMENT DES ROUTES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Projets de routes bitumées structurantes en cours d'exécution
Unité de mesure	kilomètre (km)
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2023 Valeur: 693,84
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027 Valeur: 570.0
Prévisions annuelles	Année: 2025 Valeur: 399,13
	Année: 2026 Valeur: 599,13
	Année: 2027 Valeur: 760,64
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport d'activités et revue des projets
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier
Vérification/ Validation des données	Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Limites : Ne capte que le linéaire des routes réceptionnées mais pas les travaux préalables à la pose de la couche de roulement. Biais : Sous – estime la performance réelle de l'action au regard de la ressource consommée au cours de l'exercice
Modalités d'interprétation	Linéaire des routes réceptionnées au cours de l'exercice.
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits
Objectif	Eliminer les points de rupture de trafic
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
Action concernée par l'objectif	03 - CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Ouvrages d'Art
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion des ponts ACROW
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)
Mode de calcul	Mètre Linéaire d'ouvrage d'art construit ou exploitable
Périodicite de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2023 Valeur: 237
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027 Valeur: 768.78
Prévisions annuelles	Année: 2025 Valeur: 515,7
	Année: 2026 Valeur: 972
	Année: 2027 Valeur: 768,78
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport d'activités
Mode de collecte des données	Réunions de chantier et rapports de chantier
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW
Vérification/ Validation des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Limite : Ne prend pas en compte les travaux préalables à la construction d'un mètre linéaire. Le linéaire est comptabilisé lorsque l'ouvrage est déjà réceptionné. Biais : Sous – estime la performance réelle comparativement aux ressources consommées
Modalités d'interprétation	Apprécier le linéaire d'ouvrage d'art et d'ouvrage de franchissement construit
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	
Objectif	Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité de Gestion du PLANUT volet routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de routes bitumées en cours d'exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Stocks linéaires des routes non structurantes construites à l'année n-1-les pertes à l'année n+variation linéaire des routes non structurantes et rurales bitumées à l'année n	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 45
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 648.49
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 205,26
	Année: 2026	Valeur: 205,26
	Année: 2027	Valeur: 131,57
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	RAP 2023, rapport d'activités	
Mode de collecte des données	PV de chantier	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	UG PLANUT	
Vérification/ Validation des données	UG PLANUT	
Service responsable de la synthèse des données	DPPN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPPN	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : Ne capte que le linéaire des routes réceptionnées dans le cadre du PLANUT mais pas les travaux préalables à la pose de la couche de roulement. Biais : Sous – estime la performance réelle de l'action au regard de la ressource consommée au cours de l'exercice	
Modalités d'interprétation	Linéaire des routes réceptionnées dans le cadre du PLANUT au cours de l'exercice.	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	
Objectif	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Construction	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction de bâtiments en cours d'exécution	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	pourcentage des bâtiments et édifices publics dont la construction a été supervisée par le MINTP	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 70
	Année: 2026	Valeur: 75
	Année: 2027	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Construction	
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés, Maquette/tableau à renseigner	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Construction	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Construction	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limite : -Difficile d'avoir au préalable le nombre des bâtiments et édifices publics dont la construction sera supervisée par le MINTP, information ; -Ne met pas en exergue le nombre des bâtiments et édifices publics dont la construction a été supervisée par le MINTP.	
Modalités d'interprétation	Proportion des bâtiments et édifices publics dont la construction a été supervisée par le MINTP	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	
Objectif	Superviser la construction des autres équipements routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction des autres infrastructures en cours d'exécution	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre de construction des autres équipements routiers supervisés par le MINTP	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 14
	Année: 2026	Valeur: 16
	Année: 2027	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés, Maquette/tableau à renseigner	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	
Objectif	Superviser la construction des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Autres travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction des autres infrastructures en cours d'exécution	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des autres infrastructures dont la construction a été supervisée par le MINTP	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 81,82
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 75
	Année: 2026	Valeur: 78
	Année: 2027	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés, Maquette/tableau à renseigner	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Autres travaux d'Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Direction des Autres travaux d'Infrastructures	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : Ne renseigne pas sur le nombre des autres infrastructures (péage, pesage) construites supervisés, ce qui ne permet pas de mieux apprécier la performance de cette action	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliser Activités de suivi du programme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 67,1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 90
	Année: 2026	Valeur: 92
	Année: 2027	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Plan de Travail Annuel	
Mode de collecte des données	Maquette/tableau à renseigner	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier Unité de gestion des ponts ACROW	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : Ne renseigne pas sur le nombre des autres infrastructures (péage, pesage) construites supervisés et à superviser, ce qui ne permet pas de mieux apprécier la performance de cette action.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESSES	130 000 000	130 000 000	41 092 988 000	41 092 988 000	41 222 988 000	41 222 988 000
02	AMENAGEMENT DES ROUTES	100 000 000	100 000 000	268 936 691 000	218 005 207 000	269 036 691 000	218 105 207 000
03	CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE	50 000 000	50 000 000	69 555 012 000	38 790 012 000	69 605 012 000	38 840 012 000
04	PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	0	0	65 000 000 000	65 000 000 000	65 000 000 000	65 000 000 000
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	80 000 000	80 000 000	3 410 000 000	3 330 000 000	3 490 000 000	3 410 000 000
06	AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	0	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000
07	ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	120 000 000	120 000 000	0	0	120 000 000	120 000 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	1 383 378 000	1 383 378 000	7 200 000 000	7 200 000 000	8 583 378 000	8 583 378 000
TOTAL		1 863 378 000	1 863 378 000	455 494 691 000	373 718 207 000	457 358 069 000	375 581 585 000

7. PROGRAMME 126

**REHABILITATION, MAINTENANCE ET
ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GARBATI SOULEMANOU

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité des infrastructures en les maintenant en bon état d'utilisation. En effet, l'atteinte de ce but sectoriel est assujettie de la qualité des infrastructures.

En ce qui concerne les routes, il s'agira à l'horizon de la stratégie d'améliorer nettement le niveau de service du réseau routier, en s'assurant que 55% du réseau routier est en bon état. Les actions de protection du patrimoine routier devront permettre : d'assurer le contrôle des charges sur l'ensemble du réseau bitumé et le respect des conditions de circulation par temps de pluie.

La mise en œuvre ce programme se fait en s'appuyant sur huit (08) actions, à savoir : (i) Réhabilitation, Maintenance des routes, (ii) Entretien des routes, (iii) Réhabilitation des ouvrages de franchissement et de traversée, (iv) Protection du Patrimoine et de l'environnement Routier, (v) Réhabilitation des autres équipements routiers, (vi) Accompagnement des maîtres d'ouvrages dans la réhabilitation des autres infrastructures, (vii) Réhabilitation, Maintenance des Bâtiments et édifices Publics et (viii) Coordination et pilotage du programme 126. 2024 a connu la réalisation de **228,84** km de routes bitumées réhabilitées sur une projection de **235,33** km ; **256,017** km de routes bitumées et **806,4** km de routes en terre ont été entretenus contre **4 198,15** km de prévu ; **117** ml d'ouvrage d'art réhabilité pour **1 282,85** ml de prévu.

En termes de perspective pour l'année 2025, nous allons poursuivre avec les projets en cours portant sur **2 105,72** km de routes bitumées et **720** ml d'ouvrages d'art en cours de réhabilitation ; **1 023,01** km de routes bitumées et **2 254,9** km de routes en terre en cours d'entretien. En plus, nous aurons le démarrage ou le redémarrage des travaux de **3** projets de réhabilitation sur **374** km de routes et **5** nouvelles conventions de partenariat avant la fin de l'année 2025.

Ce programme connaîtra courant 2025 :

- la réception de **1789,43** km de routes et **720** ml d'ouvrages d'art , **1 023,01** km de routes bitumées et **1 337,42** km de routes en terre entretenues ;
- le démarrage des projets de réhabilitation portant sur un linéaire de **374** km de routes.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire du réseau bitumé réhabilité	km	2023	2 115,49	2025	2 289,69

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	
Objectif	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Routes Communales Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Réseau bitumé réhabilité	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route réhabilitée construit ou exploitable	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 2 115,49
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2027	Valeur: 2787,28
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 2 289,69
	Année: 2026	Valeur: 2469,05
	Année: 2027	Valeur: 2987,28
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Les données sont collectées en exploitant les rapports de mission et les comptes rendu des réunions liées aux projets.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Vérification/ Validation des données	Direction des Investissements Routiers Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Routes Communales Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement les projets où le MINTP est maître d'ouvrage Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	apprécier le linéaire des routes nationales, régionales et communales réhabilitées	
5) Commentaires		
Il faut rappeler l'indicateur du programme 126 est les cumuls des performances antérieur enregistrés, alors que ceux des actions du programme 126 sont évaluer sur l'année n.		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01:	REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES
ACTION 02:	ENTRETIEN DES ROUTES
ACTION 03:	REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE
ACTION 04:	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER
ACTION 05:	REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS
ACTION 08:	REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
ACTION 09:	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en œuvre du programme de réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures va se poursuivre en 2025 à travers le démarrage et la poursuite des projets de réhabilitation des routes nationales et régionales ainsi que la signature de nouveau contrat d'entretien des routes communales et l'exécution des nouvelles conventions ainsi que celles en cours, afin contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de croissance économique de notre pays.

De manière concrète, on devra assister en 2025 à la réception de **1789,43** km de routes bitumées réhabilitées dont **1636** km en entretien confortatif, **720** ml d'ouvrages d'art réhabilités, **1 023,01** km de routes bitumées et **1 337,42** km de routes en terre entretenues ; on peut citer entre autres :

Section Mora-Tchakamari de la route Mora-Dabanga-Kousseri (**22** km ; **14,62** milliards ; **12,5%**) ;

Sections Bamenda up-hill station bypass et Ecole des champions-Amour Mezam de la route Babadjou-Bamenda (**10,43** km ; **44,51** milliards ; **61%** et **20%** respectivement) ;

Lot 1 de la route Mbalmayo-Sangmelima (**39,50** km ; **14,63** milliards ; **36,54%**)

Boucle de la Lekié (**81,5** km ; **32,45** milliards ; **26,6%**) ;

1636 km de routes en entretien confortatif

Bonis poste Centrale Mandjou-Ndokayo-Garoua Boulai (**164,34** km ; **6** milliards) ;

Douala-Bandjoun (**218,99** km ; **10,939** milliards) ;

Yaoundé-Douala (**245,33** km ; **11,998** milliards) ;

Yaoundé-Ayos-Bonis (**329,18** km ; **11,997** milliards) ;

Edéa-Kribi (**146,34** km ; **2** milliards) ;

Section Bas de la falaise de Wak-Mayo Salah de la route Ngaoundéré-Garoua (**115,00** km ; **2** milliards) ;

Maroua-Mokolo (**66,37** km ; **6,493** milliards).

Ngaoundéré (Malang)-Pont Maidikoum (**98,78** km ; **0,45** milliard) ;

Pont Maidikoum-Touboro (**132** km ; **0,5** milliard) ;

Pont Sala-Garoua (**120** km ; **2** milliards)

Ancien pont sur le Wouri (**720** ml ; **3,2** milliards ; **38,77%**).

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES

L'action de réhabilitation, maintenance des routes dont l'objectif est d'augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état est constituée de trois activités dont la réhabilitation des routes nationales, la réhabilitation des routes régionales et, la réhabilitation des routes communales. Courant 2024, il a été réceptionné **228,84** km de routes réhabilitées pour une cible de **235,33** km, soit un résultat de **97,24%** par rapport à l'objectif fixé.

En 2025, il sera question de poursuivre avec les projets en cours portant sur linéaire de **1789,43** km de routes bitumées à savoir : Mora-Tchakamari de la route Mora-Dabanga-Kousseri (**22** km); Bamenda up-hill station bypass et Ecole des champions-Amour Mezam de la route Babadjou-Bamenda (**10,43** km) ; lot 1 de la route Mbalmayo-Sangmelima (**39,50** km) ; Boucle de la Lekié (**81,5** km) et **1636** km de routes en entretien confortatif qui fera l'objet de l'utilisation de la technique innovante de retraitement ou recyclage des anciennes chaussées à l'émulsion de bitume. Il est projeté de réceptionner **1789,43** km routes réhabilitées et de démarrer la réhabilitation de **374** km de routes à l'instar de Edéa-Kribi (**110** Km) ; Ngaoundéré-Garoua (**242** Km) ; Pana-Poli (22 km).

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire de routes bitumées réhabilitées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	km	2023	82,74	2025	73,17

ACTION 02

ENTRETIEN DES ROUTES

L'entretien des routes a pour but d'améliorer le niveau de service des routes bitumées. Ses activités portent sur l'entretien des routes sur le réseau des routes nationales, l'entretien des routes sur le réseau des routes régionales et, l'entretien des routes sur le réseau des routes communales.

De manière concrète en 2024, nous avons réceptionné **1 067, 997** km de routes bitumées à l'exemple de : Mora-Dabanga-Kousseri (**205** km), - Ebolowa – Ambam – Kyé Ossi Phase 2 (**91,52** km) ; BEFANG-BENAKUMA-BAWORO (Frontière Nigeria) Phase 2 (**50** km), BangouNdiknip-Bangou Ville-Bandjoun (**63** km), Bamenda-Bafut-Wum phase 1(**80** km) et Meiganga (INT N1) - Meidoungou - Ngaoundal (**152,47** km), pour ne citer que celles-là. Pour ce qui est des routes en terre **1 337,42** km entretenues ont été réceptionné à l'exemple de quelques tronçons de route en terre suivants : Youkadouma-Mbangué-Mouloundou Phase 2 (**201,62** Km) ; Mvangan Nklenyeng- Koungoulou-Biba- Yebol Nselang- Njana Phase 2 (**65** Km) Nguilili (Int N°10)-Keke-Mengokele-Mawa (Frt Congo) phase 2 (**150** km); Babongo (Inter N1) - Bélél (Inter R0804) - Mbang Rey phase 2 (**95** Km) ; Nganhi (Inter N1) - Ngam - Yafounou - Djohong - Yamba (**158,50** km); Yagoua-Kai kai, BAWORO (lim NW)-AKWAYA (intr N6B)-

Frontière Nigeria Phase 2 (**48,91** km) ;Sagba-Sei-Ndop et Bamenda-Bafut –Wum-Lac Nyos (Ring-Road).phase 2 (**45,21** km) ; Sagba-Sei-Ndop. Lot 1 Délocalisé pour Wum-Weh- Esu phase 2 (**33** km) etc.

OBJECTIF 1. Améliorer le niveau de service du réseau routier

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes entretenues	km	2023	3 556,38	2025	5 900

ACTION 03

REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE

L'action réhabilitation des ouvrages de franchissement et de traversé vise à garantir la continuité du trafic routier. Au courant de l'année 2024 qui s'achève, il a été réceptionné dans le cadre de la mise en œuvre des activités de cette action **117** ml d'ouvrages (Digue de protection en béton armé (mur de mer) dans la Municipalité de Idabato (**100** ml) ; Pont définitif Iriba Wa Mok (**8** ml et Pont sur la rivière Chi Woun au PK 8+200 sur la route Bandja-Kekem (**9** ml) et six (**06**) bacs (Bac de Zoulabot II ; Bac de Mbargué ; Bac de Bifogo ; Bac d'Ekone ; Bac de Mengué – Bibey ; Bac de à Nchia-Yang).

En termes de perspective, 2025 marquera la réception du projet de réhabilitation de l'ancien pont sur le Wouri (**720** ml), auquel pourront s'ajouter les travaux fait en procédure d'urgence.

OBJECTIF 1. Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée et les points de rupture de trafic

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Mettre-linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	ml	2023	120	2025	208,34

ACTION 04

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER

L'action protection du patrimoine et de l'environnement routier a pour but d'augmenter la durée de vie des routes en maintenant l'équipement de protection routière en bon état de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les stations de pesage. Concrètement, en 2024 dans le cadre de la protection des routes revêtues, nous avons eu **21** stations de pesage routier qui ont régulièrement fonctionné. L'environnement sécuritaire du nord-ouest n'a pas permis le redémarrage des activités de la station de pesage de Mbundjei. Pour ce qui est des routes en terre, il a été question de la poursuite des travaux de construction des barrières de pluies dans la région de l'Est.

2025 verra la poursuite de l'entretien des stations de pesage fonctionnelles, ainsi que la poursuite des travaux de construction des barrières de pluie.

OBJECTIF 1. Augmenter la durée de vie des routes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	nb	2023	21	2025	40

ACTION 05**REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS**

Cette action vise à superviser la réhabilitation des autres équipements routiers, tels que les péages et les pesages. Elle a été notamment mise en œuvre pour améliorer la qualité des autre infrastructure routiers.

Au courant de l'année 2024, **04** DAO ont été élaborés pour la réhabilitation des voies d'accès et des bâtiments de la station de pesage routier de, Békoko, Djombé, Mandjou et Manwi ; la digitalisation des opérations des stations de pesage routiers de Nomayos et Nkankanzock ; l'installation d'un système d'énergie mixte, solaire et back-up dans la station de pesage de Nomayos et la sécurisation des équipements électriques dans **28** stations de pesage routiers fixes.

En termes de perspective pour 2025, nous comptons démarrer ces travaux.

OBJECTIF 1. Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	nb	2023	10	2025	22

ACTION 08**REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS**

L'action consiste à superviser et ou accompagner la construction des bâtiments et édifices publics. Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de cette action ont consisté à l'accompagnement des autres maitres d'ouvrage dans le processus de réhabilitation de leurs infrastructures en tant qu'ingénieur de l'Etat.

Il est envisagé la poursuite de l'accompagnement des autres maitres d'ouvrage dans la réalisation de leurs projets en 2025

OBJECTIF 1. Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	%	2023	50	2025	85

ACTION 09**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126**

L'action coordination et pilotage du programme a pour but de rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme. 2024 a connu la tenue régulière des dialogues de gestion, la participation à l'élaboration des documents budgétaires (le Plan de Travail Annuel (PTA), le Projet de Performance Annuel (PPA), le Rapport Annuel de Performance, la revue des activités etc.).

2025 pourra connaître une nette amélioration des performances de ce programme à travers l'intensification de la mise en œuvre de la stratégie d'entretien durable des routes e terre par

l'utilisation des produits stabilisants et le recyclage de la chaussée des routes revêtues.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme 468	%	2023	53,3	2025	90

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	
Objectif	Augmenter le linéaire de routes bitumées réhabilitées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	routes bitumées réhabilitées	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route entretenu	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 82,74
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 601,54
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 73,17
	Année: 2026	Valeur: 603,33
	Année: 2027	Valeur: 610,54
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités des directions opérationnelles du MINTP en charge du suivi des travaux	
Mode de collecte des données	Réunions de chantiers, rapport des missions de contrôles, rapports de services déconcentrés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement les projets où le MINTP est maître d'ouvrage Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	Apprécier le linéaire des routes nationales, régionales et communales réhabilitées	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes entretenues	
Objectif	Améliorer le niveau de service du réseau routier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ENTRETIEN DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Routes Communales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Routes en terre réhabilitées	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route entretenu et réhabilité	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 3556,38
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 7200.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 5900
	Année: 2026	Valeur: 5730,35
	Année: 2027	Valeur: 7200
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Les données sont collectées en exploitant les rapports de mission et les comptes rendu des réunions liées aux projets.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement les projets où le MINTP est maître d'ouvrage Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	Règles de décisions, d'interprétation : apprécier le linéaire des routes nationales, régionales et communales entretenues	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Mettre-linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	
Objectif	Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée et les points de rupture de trafic	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Ouvrages d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets d'Ouvrages d'Art en cours de construction	
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul	Mètre linéaire d'ouvrage réhabilité	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 120
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 248,97
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 208,34
	Année: 2026	Valeur: 265,2
	Année: 2027	Valeur: 248,97
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Les données sont collectées en exploitant les rapports de mission et les comptes rendu des réunions liées aux projets.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement les projets où le MINTP est maître d'ouvrage Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	Apprécier le linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités sur les routes nationales, régionales et communales	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	
Objectif	Augmenter la durée de vie des routes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Stations de pesage en bon état	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de stations de pesage en bon état	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 21
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 40
	Année: 2026	Valeur: 50
	Année: 2027	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Compter le nombre des stations de pesage en bon état	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement les stations de pesage fixe Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	Règles de décisions, d'interprétation : apprécier les stations de pesage en bon état de fonctionnement sur les routes nationales, régionales et communales.	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé par le MINTP	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 22
	Année: 2026	Valeur: 30
	Année: 2027	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activité	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement les nombres des autres équipements routiers réhabilités, maintenus et entretenus par le MINTP notamment les stations de pesage fixe et les péages Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	apprécier les nombres des autres équipements routiers réhabilités, maintenus et entretenus par le MINTP notamment les stations de pesage fixe et les péages.	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des autres infrastructures réhabilitées supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ACCOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA REHABILITATION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Autres travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des autres infrastructures réhabilitées supervisé par le MINTP	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 75
	Année: 2026	Valeur: 80
	Année: 2027	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Autres travaux d'Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Direction des Autres travaux d'Infrastructures	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement le pourcentage des projets supervisés par le MINTP et dont il n'est pas maître d'ouvrage Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	Règles de décisions, d'interprétation : apprécier le pourcentage des projets supervisés par le MINTP et dont il n'est pas maître d'ouvrage.	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Construction	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bâtiments et autres infrastructures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés par le MINTP	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 85
	Année: 2026	Valeur: 90
	Année: 2027	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Construction	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Construction	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement le pourcentage des bâtiments réhabilités par le MINTP Biais : les information collection proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions liées aux projets	
Modalités d'interprétation	apprécier le pourcentage des bâtiments réhabilités par le MINTP.	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme 468	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 53,3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 90,00
	Année: 2026	Valeur: 95
	Année: 2027	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Planification	
Vérification/ Validation des données	Cellule de la Planification	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : l'indicateur prend en compte uniquement le pourcentage des activités menées dans le cadre du contrôle de gestion du programme 126 Biais : les informations collectées proviennent essentiellement des rapports de mission et des différents réunions des dialogue de gestion.	
Modalités d'interprétation	Règles de décisions, d'interprétation : apprécier le pourcentage des activités menées dans le cadre du contrôle de gestion du programme 126.	
5) Commentaires		
Il faut rappeler que l'indicateur est évalué sur la performance enregistrée à l'année n.		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

■ **7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	20 000 000	20 000 000	167 412 900 000	140 112 900 000	167 432 900 000	140 132 900 000
02	ENTRETIEN DES ROUTES	27 520 000 000	27 520 000 000	12 137 300 000	6 322 293 000	39 657 300 000	33 842 293 000
03	REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	125 000 000	125 000 000	5 550 000 000	1 050 000 000	5 675 000 000	1 175 000 000
04	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	11 115 389 000	11 115 389 000	0	0	11 115 389 000	11 115 389 000
05	REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	11 491 111 000	11 491 111 000	400 000 000	400 000 000	11 891 111 000	11 891 111 000
08	REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	20 000 000	20 000 000	70 000 000	70 000 000	90 000 000	90 000 000
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	1 060 626 000	1 060 626 000	1 240 000 000	1 240 000 000	2 300 626 000	2 300 626 000
TOTAL		51 352 126 000	51 352 126 000	186 810 200 000	149 195 193 000	238 162 326 000	200 547 319 000

8. PROGRAMME 127

**RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES
D'INFRASTRUCTURES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DONNAT TAKUETE

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques, la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction des infrastructures.

Ce programme s'occupe de la conduite des études techniques (maturation) et la maîtrise d'œuvre (contrôle) des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviales.

En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. La mise en œuvre satisfaisante des dites missions permettra à notre pays de disposer des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique. En termes de stratégie d'attaque, il est question de rendre mature :

- les projets autoroutiers ;
- les grands projets routiers et ouvrages d'art ;
- la construction d'un réseau ferroviaire.

L'exercice 2024, nous a permis de poursuivre et d'achever certaines études routières et ouvrages d'art. Ainsi, il a été réceptionné 1067.41 km d'études routières et 735 ml d'études d'ouvrages d'art avec comme projet majeurs : étude en vue du bitumage des routes Batouri-Kentzou (115 km ; 0,512 milliards ; 100%), Paro-Tignère (61 km ; 0,414 milliards ; 100%), études de réhabilitation des routes Ayos-Bonis et du Renforcement du tronçon de route Yaoundé-Ayos (315 km ; 0,447 milliards ; 100%) , études de réhabilitation des routes Pont de Sala-Sanguere Mana) (85,5 km ; 0,7 milliard ; 100%), Bamenda-Bambili (13 km ; 0,095 milliard ; 75%), Bekoko-Limbé-Idenau (97,91 km ; 0,41 milliard ; 100%), Yaoundé-Pont de Ndoupé (110 km ; 0,58 milliard ; 100%) et Guider-Mayo Oulo et Madaga-Guidiguis-Yagoua. (205 km ; 0,46 milliard ; 100%). L'étude des ponts sur le fleuve Sanaga à Goyoum sur le tronçon Goyoum-Woutchaba (270 ml ; 0,606 milliard ; 100%), d'accès sur le fleuve Nyong sur la route Mfou-Nkilzok-Ekombitié-Nkologok (165 ml ; 0,506 milliard ; 91,10%) et sur le fleuve Mbam à Guérima, tronçon Bafia-Ngoro (300 ml ; 0,77 milliard ; 90,00%).

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	%	2023	64,61	2025	90

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	
Objectif	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Etudes	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 64,61
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2027	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 90
	Année: 2026	Valeur: 95
	Année: 2027	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	PV issus des réunions de chantiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Cet indicateur bien qu'il permet d'avoir le niveau de réalisations des études, ne permet pas de capter annuellement la qualité des études qui elle est visible lors de l'exécution proprement dite des travaux routiers et est donc par conséquent un indicateur d'impact	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet d'avoir le taux des livrables (Rapports EP, APS, APD, DCE) obtenus Afin de se situer si oui ou non on peut déjà mettre en programmation le tronçon étudié	
5) Commentaires		
Depuis plus de 2 ans la faible budgétisation et les multiples changements d'imputations entraînant les avenants ne permet pas aux entreprises d'avancer avec les études.		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS
- ACTION 02:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES
- ACTION 03:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES
- ACTION 04:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 05:** ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES
- ACTION 06:** ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS
- ACTION 07:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme s'occupe de la conduite des études techniques (maturation) et la maîtrise d'œuvre (contrôle) des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviales.

En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat mission qui lui est conféré par le décret n°2018/461 du 07 août 2018. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. La mise en œuvre satisfaisante desdites missions permettra à notre pays de disposer des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique. En termes de stratégie d'attaque, il est question de rendre mature :

- les projets autoroutiers ;
- les grands projets routiers et ouvrages d'art ;
- la construction d'un réseau ferroviaire.

L'exercice budgétaire 2024 permettra de finaliser certaines études qui sont à leur dernière phase et qui ouvriront des étapes études plus pointues pour autres projets études qui sont dans leur phase préliminaire.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS**

Les études et maîtrise d'œuvre techniques des autoroutes et voies express consiste à mettre en place et suivre les prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes et des voies express. Cette action est constituée de l'activité études et maîtrise d'œuvre techniques des autoroutes et, l'activité études et maîtrise d'œuvre techniques des voies express. Au cours de l'année 2024, aucune étude de réalisation des autoroutes n'a été livrée.

Cette action permettra de finaliser les études des autoroutes Inter autoroute (Yaoundé-Douala)-Bafoussam-Bamenda (**255 km**), voie expresse Edéa-Dizangue-Mouanko (**75 km**) et voie expresse Lolabé-Campo (**39 km**).

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	nb	2023	8	2025	10

ACTION 02**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES**

L'action de réalisation des études de construction des routes a pour but d'améliorer la qualité des prestations en vue du bitumage des routes. Concrètement il a été réceptionné en 2024 : études en vue de la construction d'Esse-Edzedouan (Inter N1), Oveng-Frontière Gabon (**65 km**), étude en vue de la construction de la route Batouri-Kentzou (**115 km**) et l'étude en vue du bitumage de la route Paro-Tignère (**61 km**).

Elle permettra en 2025 d'achever : les études techniques en vue de la construction de la route Belabo-Santado-Mansa-Deng Deng-Lom Pangar, de la route Yabassi-Nkondjock-Bafang (**140 km**), de la route Ngoura 2-Yokadouma (**156 km**) et de la route TCHOLLIRE - REY BOUBA (**98 km**).

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2023	58,39	2025	98

ACTION 03**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES**

L'action de réalisation des études de réhabilitation des routes a pour but d'améliorer la qualité des prestations en vue de la réhabilitation des routes. Cette action a permis en 2024, de réceptionner les études de réhabilitation des axes routiers suivant : Ayos-Bonis (**185 km**) et du Renforcement du tronçon de route Yaoundé-Ayos (**130km**), pont de Sala-Sanguere Mana (**112,00 km**), route Bekoko-Limbé-Idenau (**RN3, 97,91 km**), Yaoundé-Douala (RN3) et Edéa-Kribi (**RN7, 110 km**) et Guider – Mayo Oulo et Madaga -Guidiguis – Yagoua (**205 km**).

En perspective pour 2025, il est prévu de poursuivre avec les études de réhabilitation encours à savoir : routes nationales N3 (Yaoundé-Pont de Dibamba), N5 (Békoko-Loum-Nkongsamba-Bafoussam) et N7 (Edéa-Kribi) (**577 km**) et l'élargissement en 2x2 voies de la route Bamenda-Bambili (**13 km**).

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2023	91,98	2025	98

ACTION 04**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART**

L'action de réalisation des études techniques de construction des ouvrages de franchissement et de traversé vise à garantir la continuité du trafic routier. Pour cela, il a été réalisé des Etudes en vue de la construction du pont sur le fleuve Sanaga à Goyoum sur la RD 30, tronçon Goyoum – Woutchaba (**270 ml**); pont de **165 ml** et ses accès sur le fleuve Nyong sur la route Mfou-Nkilzok-Ekombitié-Nkolgok et le pont sur le fleuve Mbam à Guérima sur la RD 50 (**300 ml**).

En perspective pour 2025, il sera question de réaliser les études du pont et ses accès sur le fleuve Donga dans l'arrondissement de Nwa (**200 ml**) et du pont sur le Paro (**70 ml**).

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2023	90	2025	98

ACTION 05**ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES**

L'action d'acquisitions stratégiques et de réalisation des études prospectives a pour but de renforcer le dispositif de pilotage pour un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur des infrastructures.

OBJECTIF 1. Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des objectifs de la strategie sectorielle atteint	%	2023	80	2025	60

ACTION 06**ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS**

L'action de réalisation des études de construction/réhabilitation de bâtiments et des édifices publics vise à améliorer la qualité des bâtiments et édifices publics construits/réhabilités.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	%	2023	98	2025	70

ACTION 07**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES**

L'action de réalisation des études de construction/réhabilitation des autres infrastructures vise à améliorer la qualité des infrastructures ferroviaires, portuaires fluviales, aéroportuaires et énergétiques construites/réhabilitées.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	nb	2023	22	2025	15

ACTION 08**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127**

L'action coordination et pilotage du programme a pour but de rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme. Le responsable du Programme à travers des dialogues de gestions mensuelles anime la vie du programme à l'effet de faire le suivi physico financier des projets inscrits dans son portefeuille. Ce programme permet aussi de participer à l'élaboration des documents de suivi.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 127

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation physique des activités du programme 127	%	2023	87,8	2025	90

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'autoroutes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express réalisées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 10
	Année: 2026	Valeur: 12
	Année: 2027	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	PV issus des réunions de visites de chantiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Cet indicateur est souvent difficile à capter lorsque durant l'année on n'atteint pas les livrables qui permettent de valider étude autoroutières menés.	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur précise le nombre d'études autoroutières achevées	
5) Commentaires		
Sous-Budgétisation des projets et long délai de paiements des décomptes		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Études Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction des Études de Constructions des Routes et Autoroutes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études de constructions routières réalisé	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 58,39
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 98
	Année: 2026	Valeur: 99
	Année: 2027	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités, Pv issus des réunions de chantiers	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Donne des informations sur le pourcentage des études routières réalisées	
5) Commentaires		
Faible budgétisation et long délai de paiements des décomptes		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études de réhabilitations routières réalisé dans les délais	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 91,98
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 98
	Année: 2026	Valeur: 99
	Année: 2027	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Rapports mensuels, et PV issus des réunions de chantier	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La seconde partie de l'indicateur sur les délais avec les avenants inférieurs à 10% n'est pas capté dans le calcul de l'indicateur	
Modalités d'interprétation	Renseigne sur le taux d'avancement des études réhabilité	
5) Commentaires		
Long délai de paiements des décomptes		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études d'ouvrages d'art	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 98
	Année: 2026	Valeur: 99
	Année: 2027	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Rapports mensuels des BET, PV issus des réunions de chantier	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Renseigne sur le taux d'avancement des études d'ouvrages d'arts réalisées	
Modalités d'interprétation	La seconde partie de l'indicateur sur les délais avec les avenants inférieurs à 10% n'est pas capté dans le calcul de l'indicateur	
5) Commentaires		
Long délai de paiements et faible budgétisation		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteint
Objectif	Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
Action concernée par l'objectif	05 - ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division d'Appui aux Études Techniques
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs assignés au MINTP
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2023 Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027 Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2025 Valeur: 60
	Année: 2026 Valeur: 70
	Année: 2027 Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport d'activités
Mode de collecte des données	Rapports mensuelle
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Études Techniques
Vérification/ Validation des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Études Techniques
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	La stratégie sectorielle n'est pas toujours quantifiables
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	bâtiments publics	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2022	Valeur: 98
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 70
	Année: 2026	Valeur: 80
	Année: 2027	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Étant donné le nombre important de bâtiments dont le MINTP est MO, la disponibilité des données reste difficile.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
Non budgétisation de cette action		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Études Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 22
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 15
	Année: 2026	Valeur: 20
	Année: 2027	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Études Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Étant donné le nombre importants des Autres Infrastructures donc le MINTP est MO, la disponibilité des données reste difficile	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Non budgétisation de cette action		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme 127	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 127	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division d'Appui aux Etudes Techniques Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le Plan de Travail Annuel	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2022	Valeur: 87,80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 90
	Année: 2026	Valeur: 95
	Année: 2027	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
Les tensions de trésoreries, la perte énorme de ressource suite au Collectif budgétaire et la collaboration difficile avec les autres Maîtres d'ouvrage ne facilite pas la mission d'accompagnement		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
02	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	0	0	700 000 000	700 000 000	700 000 000	700 000 000
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	20 000 000	20 000 000	500 000 000	500 000 000	520 000 000	520 000 000
04	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
05	ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	354 000 000	354 000 000	0	0	354 000 000	354 000 000
06	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	60 000 000	60 000 000	0	0	60 000 000	60 000 000
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	60 000 000	60 000 000	0	0	60 000 000	60 000 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127	1 173 284 000	1 173 284 000	0	0	1 173 284 000	1 173 284 000
TOTAL		1 712 284 000	1 712 284 000	1 200 000 000	1 200 000 000	2 912 284 000	2 912 284 000

9. PROGRAMME 128

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

URBAIN NOEL F EBANG MVE

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il s'agit d'un programme transversal, qui embrasse l'essentiel des préoccupations transversales concourant à la mise en œuvre efficiente des programmes opérationnels. L'objectif visé est la poursuite et l'intensification des réformes visant la gouvernance du secteur, le secteur privé, les ressources humaines et le management du sous-secteur.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser les prestations réalisées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétaires	%	2023	99,5	2025	97

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétaires	
Objectif	Optimiser les prestations réalisées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Budget	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation des activités budgétaires	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 99,50
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2027	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 97
	Année: 2026	Valeur: 98
	Année: 2027	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Des actions stratégiques déterminantes ont été formulées à travers des études qui ont été réalisées au lendemain de l'adoption de la stratégie du MINTP. Dans ce cadre, il est envisagé la poursuite et l'intensification des réformes en cours qui portent notamment sur :

- le renforcement du système de planification et de programmation à la mise en place d'un outil automatisé de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation, ainsi que l'acquisition des données de trafic sur le réseau routier national ;
- l'intensification des contrôles de conformité et de la qualité des travaux ;
- le renforcement de l'offre du matériel de Génie-civil dans le but de pallier à son insuffisance pour la réalisation des prestations à l'entreprise ou en régie partielle ;
- la catégorisation des entreprises et des Bureaux d'Études Techniques et la prise en compte de celle-ci dans le code des marchés publics en cours de révision ;
- la poursuite des conventions avec les organismes sous-tutelles dans le cadre de la recherche, la localisation, la cartographie et l'utilisation des matériaux locaux de construction ;
- l'appui au institution de formation et la création des nouveaux Centres des Métiers des Travaux Publics ;

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

Le renforcement du système de planification et de programmation vise à optimiser la mise en œuvre des interventions en rapport avec les objectifs stratégiques de développement et tenant compte des contraintes de l'espace budgétaire.

OBJECTIF 1. Améliorer le taux de consommation des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'engagement du budget d'investissement	%	2023	99,5	2025	98

ACTION 02**AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX**

L'amélioration de la gestion des affaires publiques et de la qualité des travaux vise à améliorer la collaboration avec les partenaires privés, les organismes sous-tutelles et les populations bénéficiaires dans la mise en service des infrastructures routières de qualité.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	%	2023	75	2025	85

ACTION 04**RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Le renforcement des ressources humaines vise à améliorer la productivité du capital humain.

OBJECTIF 1. Améliorer les conditions de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	%	2023	70	2025	85

ACTION 06**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128**

L'action coordination et pilotage du programme a pour but de rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme. Le responsable du Programme à travers des dialogues de gestions mensuelles anime la vie du programme à l'effet de faire le suivi physico financier des projets inscrits dans son portefeuille. Ce programme permet aussi de participer à l'élaboration des documents de suivi.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 128

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme 470	%	2023	92	2025	92

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'engagement du budget d'investissement	
Objectif	Améliorer le taux de consommation des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données budgétaires	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Montants bip engagé})/(\text{Montants des Crédits de Paiement révisés}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 99,50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 98
	Année: 2026	Valeur: 99
	Année: 2027	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités et Tableau de synthèse d'exécution du BIP	
Mode de collecte des données	Exploitation des décomptes transmis par les structures opérationnelles	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : RAS Biais : collecte des données insuffisante, erreurs de calculs	
Modalités d'interprétation	Règles d'interprétation : faible, élevé.	
5) Commentaires		
Une sensibilisation des structures concernées sur la transmission des documents de gouvernance dans les délais est requise. En outre, les marchés doivent être passés dans les délais.		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général du MINTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de contrats réceptionnés dans les délais}) / (\text{Nombre total de contrats}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 85
	Année: 2026	Valeur: 90
	Année: 2027	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités et rapport de revue des projets	
Mode de collecte des données	Visite des chantiers, participation aux réunions de suivi des projets	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites : RAS Biais : collecte des données insuffisante, erreurs de calculs	
Modalités d'interprétation	Règles d'interprétation : faible, élevé.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil
Objectif	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
Action concernée par l'objectif	03 - DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ DU BTP
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Parc National de Matériel de Génie Civil
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Engins de génie civil
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	((offre -demande)/la demande) (engins de Génie Civil)
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2023 Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027 Valeur: -4.0
Prévisions annuelles	Année: 2025 Valeur: -6
	Année: 2026 Valeur: -6
	Année: 2027 Valeur: -4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport d'activités
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Vérification/ Validation des données	Rapport
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures
Objectif	Améliorer les conditions de travail
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG/Cellule de la Formation
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(nombre des cadres affectés dans les projets d'exécution/nombre total de cadres) x 100
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2023 Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027 Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025 Valeur: 85
	Année: 2026 Valeur: 90
	Année: 2027 Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport d'activités
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale et Cellule de la Formation
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générale et Cellule de la Formation
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes/DAG
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes/DAG
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Limites : RAS Biais : Opportunités de formation insuffisantes.
Modalités d'interprétation	Règles d'interprétation : faible, élevé.
5) Commentaires	

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Objectif	Augmenter le taux d'exécution physiques des programmes opérationnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	05 - AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 85
	Année: 2026	Valeur: 90
	Année: 2027	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme 470	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 128	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2023	Valeur: 92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2027	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2025	Valeur: 92
	Année: 2026	Valeur: 95
	Année: 2027	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Comptes rendus des Réunions de Cabinet et de Coordination	
Mode de collecte des données	Exploitation des Comptes rendus des Réunions de Cabinet et de Coordination	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes et Direction des Affaires Générales	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes et Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	0	0	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
02	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	160 000 000	160 000 000	1 487 100 000	1 487 100 000	1 647 100 000	1 647 100 000
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	3 278 500 000	3 278 500 000	2 040 000 000	2 040 000 000	5 318 500 000	5 318 500 000
06	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128	52 369 712 000	52 369 712 000	0	0	52 369 712 000	52 369 712 000
TOTAL		55 808 212 000	55 808 212 000	3 727 100 000	3 727 100 000	59 535 312 000	59 535 312 000